

Après les incendies ayant touché plusieurs wilayas

LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE IMPORTANTE RÉUNION ET ORDONNE UNE SÉRIE DE MESURES

Au lendemain des incendies meurtriers qui ont frappé plusieurs régions du pays, le président de la République a réuni les hauts responsables civils et militaires de l'État. Une série de mesures a été décidée pour assurer une prise en charge rapide des populations sinistrées et accélérer le retour à la normale dans les zones touchées. P3



Université d'été de l'ONJA

LA RIPOSTE MÉDIATIQUE S'ORGANISE CONTRE LA DÉSINFORMATION P5



Algérie-Niger

APRÈS KAFRA, SONATRACH ÉVALUE LE BLOC DE BILMA P4

Après les législatives

LES ÉLECTIONS LOCALES FIXÉES AU 28 NOVEMBRE

Après les législatives du 2 juillet, le calendrier électoral se poursuit avec les élections locales fixées au 28 novembre prochain. Un nouveau rendez-vous qui intervient dans un contexte marqué par le nouveau découpage territorial en 69 wilayas et par l'entrée en vigueur du nouveau régime électoral. P3



TOUT EN SALUANT LA MOBILISATION DES ALGÉRIENS

Le chef de l'État appelle à renforcer la prévention

Alors que plusieurs wilayas ont été durement touchées par les incendies, le chef de l'État a salué l'élan de solidarité et la mobilisation spontanée des Algériens aux côtés des populations sinistrées.

PAR BOUALEM B.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion consacrée à la mise en œuvre des mesures nécessaires pour faire face aux conséquences des récents incendies qui ont touché plusieurs wilayas. La veille, samedi, le président de la République avait salué la solidarité exprimée à travers le pays envers les victimes des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. En visite à l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd Chibane de Zéralda, le chef de l'État s'était enquis de l'état de santé des blessés évacués depuis les zones sinistrées. Il avait rendu hommage à la mobilisation des citoyens face à cette épreuve. « Notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple

algérien », avait-il déclaré, estimant que cette mobilisation témoigne de l'attachement des citoyens à leur pays. Il avait également affirmé que les analyses négatives portées sur l'Algérie et son peuple s'étaient révélées erronées. Abdelmadjid Tebboune avait mis en avant l'intervention des différentes institutions durant les opérations de secours. Il avait cité l'Armée nationale populaire, la Protection civile, les équipes médicales, la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale. Toutes ont contribué à l'évacuation des victimes et à la lutte contre les flammes. Le président de la République avait annoncé que des décisions seraient prises en faveur de la Protection civile, dont il avait salué le professionnalisme et le rôle dans les situations de catastrophe. Évoquant les causes des incendies, Abdelmadjid Tebboune n'avait

pas écarté la piste d'actes criminels. Il avait indiqué que des enquêtes et des investigations seraient menées afin de déterminer les circonstances exactes du déclenchement des feux. Il avait toutefois souligné que les conditions météorologiques avaient fortement compliqué les opérations d'extinction. La violence des vents avait favorisé la propagation rapide des flammes dans plusieurs régions, rendant l'intervention des secours particulièrement difficile. Le chef de l'État avait également insisté sur la prise en charge médicale des blessés à l'hôpital de Zéralda. Il avait salué le niveau des médecins et des personnels soignants, rappelant que l'Algérie est désormais en mesure de traiter sur son sol des cas complexes qui nécessitaient autrefois une évacuation à l'étranger. La création de l'hôpital des grands brûlés de Zéralda



est liée, selon lui, aux enseignements tirés des dramatiques incendies de 2021. Cette structure constitue aujourd'hui un maillon important du dispositif national de prise en charge des victimes de brûlures graves. Abdelmadjid Tebboune avait enfin annoncé la tenue de la réunion

d'aujourd'hui, regroupant les responsables concernés par la lutte contre les incendies. Des mesures devraient y être examinées afin de renforcer les capacités de prévention, d'intervention et de protection des populations face à ce type de catastrophe. ■

INCENDIES

La situation se stabilise, la solidarité s'amplifie

Les services de la Protection civile sont parvenus à éteindre l'ensemble des incendies enregistrés dans la wilaya de Jijel, mettant ainsi fin aux opérations de lutte contre les feux recensés dans cette région. Dans une présentation de la situation générale des incendies enregistrés entre le 29 et le 30 août à 7h00, le sous-directeur de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, a indiqué que tous les incendies signalés à Jijel avaient été définitivement maîtrisés. Selon le même responsable, 65 incendies ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers le pays. Parmi eux, 63 ont été éteints, tandis que les opérations se poursuivaient pour venir à bout de deux incendies enregistrés à Batna et à Sétif. Dans un bilan établi à 13h00 ce dimanche 30 août, la Protection civile faisait toutefois état d'un seul incendie encore en cours à travers le pays. Au total, 19 incendies ont été enregistrés, dont 18 ont été complètement éteints. Un seul foyer restait actif, dans la wilaya de Skikda. Il s'agit d'un feu de forêt dans une zone difficile d'accès, située dans la commune d'Ouldja Boulballout. Les opérations d'extinction se poursuivaient afin de venir à bout des flammes. Pour renforcer le dispositif de lutte contre cet incendie, deux avions bombardiers d'eau de type AT-802 ont été engagés dans les opérations, qui se poursuivaient sur le terrain. Si la situation commence à se stabiliser sur le front des incendies, les images insoutenables des feux meurtriers qui ont frappé l'est du pays ont profondément marqué les Algériens, au point de leur voler le sommeil. Dès les premières heures, un mouvement de solidarité

sans précédent s'est mis en place aux quatre coins du territoire. Des caravanes chargées de dons de toutes sortes — produits alimentaires, médicaments, literie, réfrigérateurs, climatiseurs et même aliments pour le bétail — ont pris la route depuis les différentes régions du pays pour venir en aide aux populations sinistrées de Jijel, Béjaïa et Sétif. Ces longs convois de camions bondés témoignent, mieux que des mots, de la force d'un peuple qui se serre les coudes dans l'épreuve. Cette mobilisation s'est également accompagnée d'une présence des plus hautes autorités sur le terrain. Le président Tebboune s'est ainsi rendu à l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd-Chibane de Zéralda afin de s'enquérir de l'état de santé des blessés. Il était accompagné du général d'armée Saïd Chanegriha et du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène. Le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur étaient également présents sur le terrain dès les premières heures. Aux côtés des agents de la Protection civile et des éléments de l'ANP, de simples citoyens écrivent depuis plusieurs jours une véritable épopée de solidarité et d'abnégation, portée par une vague de soutien venue de tout le pays. Ces scènes de fraternité se sont particulièrement illustrées à Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou et Skikda, où des habitants se sont mobilisés pour secourir les familles cernées par le feu. À El Milia, dans la wilaya de Jijel, des dizaines de citoyens se sont spontanément mobilisés pour freiner la progression des flammes attisées par des vents violents. Cette solidarité ne s'est pas limitée à la lutte contre les incendies : elle s'est également traduite par un soutien direct aux équipes de secours. Des citoyens ont apporté

de l'eau fraîche aux sauveteurs. Certains sont restés à leurs côtés, au plus près du danger, pour les encourager, tandis que d'autres ont participé activement, avec les moyens du bord, aux tentatives de maîtriser l'incendie.

Les dons affluent vers les zones sinistrées

L'ampleur de la mobilisation à Jijel est telle que la wilaya se retrouve désormais submergée de dons. Face à cet afflux, plusieurs voix appellent à orienter les nouvelles aides vers d'autres wilayas touchées par les incendies et à privilégier leur distribution directement aux villages et aux familles sinistrées, plutôt que leur stockage dans les entrepôts. Cette mobilisation traduit l'ampleur de l'élan de solidarité suscité par la catastrophe et la volonté des citoyens de contribuer, chacun à son niveau, à l'aide aux populations affectées. L'élan de solidarité dépasse également les frontières nationales. La Grande Mosquée de Paris a lancé un appel à la générosité en faveur des populations touchées par les violents incendies qui ont frappé plusieurs régions d'Algérie. Ces feux ont fait des victimes et laissé de nombreuses familles endeuillées, déplacées ou privées de leurs biens. L'institution invite les citoyens à contribuer, selon leurs moyens, à l'aide destinée aux sinistrés. Les dons doivent permettre de répondre aux besoins urgents des familles affectées par cette catastrophe. La Grande Mosquée de Paris appelle ainsi à une mobilisation solidaire en faveur du peuple algérien, afin d'apporter un soutien concret aux victimes dans cette période difficile.

R. N.

Djezzy vole au secours des sinistrés

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement d'une initiative de solidarité au profit des habitants des zones touchées par les récents incendies, à travers l'octroi de volumes gratuits d'appels, de SMS et d'Internet. Cette initiative prévoit « l'octroi de volumes gratuits d'appels, de SMS et d'Internet ». Les clients concernés recevront, au cours de la journée, un SMS confirmant l'activation de ces avantages, précise la même source. Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de la Poste et des Télécommunications, intervient « en soutien aux efforts de solidarité déployés par le Gouvernement pour faire face à cette situation exceptionnelle », indique le communiqué. À travers cette initiative, Djezzy réaffirme également son « engagement à mobiliser l'ensemble de ses moyens pour garantir la continuité des communications et à soutenir l'élan national pour surmonter cette épreuve ».



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

APRÈS LES LÉGISLATIVES

Les élections locales fixées au 28 novembre

Baptême du feu pour Saad Arous et une ANIE new-look. Après les législatives du 2 juillet, le calendrier électoral se poursuit avec les élections locales fixées au 28 novembre prochain. Un nouveau rendez-vous qui intervient dans un contexte marqué par le nouveau découpage territorial en 69 wilayas et par l'entrée en vigueur du nouveau régime électoral. Installé récemment à la tête de l'ANIE, Saad Arous aura ainsi la responsabilité de conduire ce scrutin dans ce nouveau paysage institutionnel et territorial.

PAR NOURREDINE B

Conformément aux dispositions des articles 62 et 123 de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, le président de la République a signé un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas, le samedi 28 novembre 2026, a indiqué hier un communiqué de la Présidence. La même source souligne que la révision exceptionnelle des listes électorales se tiendra du 11 au 17 septembre prochain. Une échéance qui intervient après celle des législatives du 2 juillet, à la lumière de la loi électorale amendée et adoptée le 4 avril 2026, ainsi que de la réforme profonde ayant touché l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Cette réforme s'est notamment traduite par des retouches techniques significatives apportées à sa structure et, surtout, par l'émergence d'une nouvelle tête à son sommet, en l'occurrence Saad Arous. Il y a lieu de rappeler, en effet, que Saad Arous a été installé le 27 août dernier. Le nouveau patron de l'ANIE aura à gérer un organe désormais autrement plus structuré, avec un Conseil faisant office d'organe délibérant, composé de dix membres



nommés par le président de la République ; un Bureau faisant fonction d'organe exécutif, comprenant le président et deux membres élus par le Conseil ; et enfin le président lui-même, qui représente l'Autorité et coordonne ses activités. Cette structure pyramidale vise à améliorer l'efficacité des décisions tout en préservant la collégialité, peut-on relever. Autre innovation, l'ANIE voit ses missions élargies. Ainsi, elle ne se contente plus de superviser les élections, mais en assure désormais la préparation, l'organisation, la gestion et le contrôle dans leur intégralité. Concrètement,

cela se traduit notamment par la tenue du fichier national des électeurs, l'établissement des cartes d'électeur, ainsi que la proclamation des résultats provisoires. Last but not least, l'ANIE jouit désormais d'une présence territoriale renforcée et dispose de coordinateurs à plusieurs niveaux, notamment au niveau des wilayas et des communes, ainsi que de coordinateurs et de délégués au sein des représentations diplomatiques à l'étranger. Une nouvelle configuration qui place l'ANIE sur le gril, avec un véritable baptême du feu dès le 28 novembre prochain. ■

À la tête de l'Anie, Saad Arous prête serment

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saad Arous, a prêté serment, hier, au siège de la Cour d'Alger. La cérémonie de prestation de serment, présidée par Ismahane Amer, présidente de chambre à la Cour d'Alger,

s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Hamadou, du procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf, ainsi que de membres de l'ANIE. Pour rappel, l'ANIE est chargée, dans le

cadre des missions qui lui sont dévolues par la loi, de veiller à l'organisation et à la surveillance des opérations électorales, afin d'en garantir l'intégrité et la transparence, ainsi que le respect de la volonté de l'électeur.

APRÈS LES INCENDIES AYANT TOUCHÉ PLUSIEURS WILAYAS

Le chef de l'État préside une importante réunion et ordonne une série de mesures

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion consacrée à l'examen et à l'adoption des mesures nécessaires pour faire face aux conséquences des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. Cette réunion traduit la volonté des plus hautes autorités de l'État d'apporter une réponse rapide et concrète à la situation et d'assurer une prise en charge effective des populations sinistrées. En ouverture de la réunion, le président de la République, accompagné des hauts responsables civils et militaires de l'État, a observé une

minute de silence à la mémoire des victimes des incendies ayant endeuillé plusieurs wilayas du pays. Au terme de la réunion, une série de mesures a été arrêtée afin de répondre aux besoins urgents des sinistrés et d'atténuer les conséquences de ces incendies. Ces dispositions portent notamment sur l'indemnisation des personnes affectées, ainsi que sur l'accélération du rétablissement de l'alimentation des zones touchées en eau, en gaz et en électricité. La réhabilitation des réseaux de télécommunications figure également parmi les priorités retenues afin de rétablir rapidement les conditions de vie normales dans les régions

sinistrées. Cette mobilisation au plus haut niveau de l'État vise ainsi à garantir une prise en charge rapide et globale des populations touchées, tout en assurant le rétablissement des services essentiels dans les zones affectées. Parallèlement aux mesures de soutien et de réhabilitation, des dispositions importantes ont été prises sur le plan judiciaire afin d'engager les poursuites à l'encontre des personnes impliquées dans le déclenchement de ces incendies. Une démarche qui traduit la volonté des autorités de faire toute la lumière sur les circonstances de ces sinistres et d'établir les responsabilités. Y. R.

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Alger déploie quatre Sukhoï Su-30 à Niamey

L'Algérie a dépêché, hier, quatre avions de combat de type Sukhoï Su-30 au Niger, dans le cadre d'une mission de soutien aux forces armées nigériennes, selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette opération intervient sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du renforcement de la coopération stratégique entre l'Algérie et le Niger, notamment dans le domaine militaire. La décision fait également suite aux événements survenus récemment à Niamey, qualifiés par le communiqué de tentative de désta-

bilisation du pays, et répond à une demande formulée par les autorités nigériennes. « Sur instruction du général d'armée Saïd Chane-griha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), deux patrouilles composées au total de quatre appareils Su-30 ont ainsi été envoyées au Niger afin d'apporter leur soutien à l'armée nigérienne face à cette tentative de déstabilisation. Les appareils ont atterri dimanche matin à l'aéroport de Niamey, accompagnés d'un avion ravitailleur destiné au ravitaillement en vol », indique la même source. Selon le MDN, cette opé-

ration traduit une nouvelle fois « l'engagement constant » de l'Algérie et sa détermination à poursuivre ses efforts en faveur du renforcement de la sécurité et de la stabilité dans la région. Elle réaffirme également le soutien de l'Algérie au Niger, à son gouvernement et à son peuple, afin de l'aider à surmonter cette période jugée particulièrement sensible. À leur arrivée à Niamey, les appareils ont été accueillis par Mohamed Lamine Zeine, Premier ministre du Niger, qui a exprimé ses remerciements et sa gratitude au président Abdelmadjid Tebboune ainsi qu'au peuple algérien pour ce soutien qualitatif. R. N.

Éditorial l'EXPRESS

LA FIERTÉ D'ÊTRE ALGÉRIEN NE SE CONSOME PAS

PAR MAHDI B.

Les incendies de forêt ravageurs de la semaine dernière, qui ont non seulement endeuillé le pays, mais aussi durement touché le patrimoine forestier national, l'économie rurale et détruit les biens de milliers de citoyens dans les zones sinistrées, sont-ils une fatalité ou, plus grave encore, le résultat de mains criminelles ? C'est toute la problématique posée par ces dizaines d'incendies qui se sont déclarés, curieusement, presque simultanément, aussi bien dans les wilayas de Jijel, Béjaïa et Tizi Ouzou que dans celles de Skikda et d'autres régions du pays. L'opinion publique, profondément affectée par ces incendies gigantesques qui ont fait des dizaines de victimes, dont des familles entières, estime que ces départs de feu, malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles, ne sauraient être le simple fruit du hasard, d'autant que plusieurs incendies se sont déclarés de nuit. Alors ? C'est précisément pour tenter de démêler l'écheveau de ces mystérieux départs de feu dans des régions densément boisées, mais aussi pour prendre les mesures nécessaires afin de prévenir à l'avenir ce type de catastrophes et assurer la prise en charge des familles sinistrées, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au siège de la Présidence de la République, une réunion consacrée à l'examen des mesures nécessaires pour faire face aux conséquences des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. La veille, samedi, lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés « Dr Saïd Chibane » de Zéralda, où il s'était enquis de l'état de santé des blessés évacués des wilayas touchées par les incendies, le président de la République avait estimé, dans des déclarations à la presse, qu'il n'était pas exclu que des actes criminels soient à l'origine de certains départs de feu. Il avait alors annoncé que les enquêtes et investigations nécessaires seraient menées à cet égard. La réaction du président de la République face à ces calamités, dont l'origine criminelle n'est pas écartée, est venue conforter une interrogation largement présente dans l'opinion publique : comment expliquer une telle intensité et une telle simultanéité des incendies ? Sans céder aux théories du complot ni tirer de conclusions hâtives, il demeure toutefois essentiel de faire toute la lumière sur les circonstances de cette catastrophe qui a endeuillé de nombreuses familles algériennes. La déclaration du chef de l'État reste, à cet égard, particulièrement forte et précise, puisqu'il n'a pas écarté l'éventualité que des actes criminels soient à l'origine du déclenchement des incendies, « notamment au regard de la puissance avec laquelle ces incendies se sont déclarés ». « Des enquêtes nécessaires seront menées » à cet égard, a assuré le président Tebboune. Pour beaucoup d'Algériens, meurtris mais pleinement conscients de la gravité de la situation, ces incendies constituent une véritable épreuve pour le pays. Ils ont frappé de plein fouet l'une de ses forces vives : les populations montagnardes, ces femmes et ces hommes qui vivent souvent modestement, mais qui font vivre leurs régions et contribuent, par leur travail, à la vitalité de l'économie nationale. À travers une production agricole riche et diversifiée — lait, viande, produits maraîchers, peaux et cuirs, bois, miel — mais aussi une activité artisanale profondément ancrée dans leur environnement, ces populations font vivre une économie rurale dont les effets dépassent largement les limites des zones montagneuses. Or, les incendies ont lourdement dévasté cette économie locale, dont les conséquences pourraient se faire sentir durant plusieurs années. Derrière les hectares de forêts détruits, les exploitations agricoles ravagées et les cheptels décimés, c'est tout un tissu économique et social qui se trouve fragilisé. Mais au cœur de ce maelström dramatique pour les populations touchées, un fait indéniable a réchauffé les cœurs : l'élan spontané de solidarité qui a jailli de toutes les régions du pays. Dès les premières heures de la catastrophe, des Algériens ont exprimé leur soutien aux sinistrés en acheminant sur place une aide multiforme, parfois avec une rapidité et une ampleur qui forcent le respect. Les convois de camions chargés de denrées alimentaires, de produits de première nécessité et de différents moyens de secours, prenant la direction des wilayas sinistrées, ont offert une image saisissante de cette solidarité populaire qui caractérise le peuple algérien et qui, face à l'adversité, ne faiblit jamais. C'est cela, les Algériens : dans l'épreuve, ils se serrent les coudes et constituent un bloc solide, solidaire et uni. Un élan que le président de la République a lui-même salué, mettant en avant la grande mobilisation populaire aux côtés des populations touchées par les incendies. Face à cette catastrophe, le chef de l'État a ainsi exprimé sa fierté : « Notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple algérien, qui nous rend fiers d'appartenir à l'Algérie, n'en déplaise à certains. » Une déclaration qui prend tout son sens au regard de ce qu'il a ajouté : « Ceux qui pensent autrement du peuple algérien se trompent, et les analyses qu'ils font depuis longtemps sur l'Algérie sont également erronées. » Dans l'épreuve, au-delà des pertes et de la douleur, cette solidarité aura rappelé une évidence : la fierté d'être Algérien ne se consume pas.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Alger appelle à resserrer les rangs face au terrorisme

L'Algérie entend renforcer son rôle dans la définition d'une réponse africaine commune face à la montée du terrorisme et de l'extrémisme violent. Dans un message adressé hier aux participants à la 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), Abdelmadjid Tebboune a plaidé pour le renforcement des mécanismes continentaux de prévention et de règlement des conflits, tout en appelant à placer la lutte antiterroriste au cœur des priorités africaines.

Tenue à Luanda, en Angola, cette session extraordinaire était consacrée à l'examen des moyens de consolider les mécanismes africains de prévention et de règlement des conflits. Le message du chef de l'État a été lu par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Le président Tebboune a salué les efforts consentis par l'Angola pour l'organisation de cette rencontre et son engagement en faveur d'une mobilisation africaine collective contre cette menace. Face à l'extension continue du phénomène terroriste sur le continent, particulièrement dans la région du Sahel, il a appelé à maintenir cette question au premier rang des priorités de l'action commune africaine. Selon lui, la menace ne se limite désormais plus à une atteinte à la paix et à la sécurité, mais met directement en péril la stabilité des États, leurs institutions

et leur capacité à assurer leur développement. Cette évolution impose, a-t-il souligné, une intensification de la coopération entre les pays africains, notamment à travers une meilleure coordination des efforts, un échange accru d'informations et le partage des expertises et des expériences. L'accent a également été mis sur le renforcement des capacités opérationnelles de l'Union africaine pour permettre au continent de mieux anticiper et contenir les nouvelles formes de la menace terroriste. Tebboune a, dans ce cadre, relevé les progrès réalisés au niveau continental, notamment l'adoption par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA d'un plan d'action stratégique continental global de lutte contre le terrorisme en Afrique, ainsi que la mise en place du sous-comité du Conseil de paix et de sécurité dédié à cette question. Ces deux méca-

nismes sont issus de propositions portées par l'Algérie dans le cadre de son mandat de coordinatrice de l'Union africaine pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. La nécessité de donner aux institutions africaines les moyens humains, matériels et opérationnels à la hauteur des défis actuels a également été mise en avant. Il s'agit notamment d'améliorer l'articulation entre les différentes composantes de l'architecture africaine de paix et de sécurité, en particulier la Force africaine en attente et ses composantes régionales, y compris les capacités de l'Afrique du Nord dans le domaine de la lutte antiterroriste. Autre point soulevé : le besoin d'un accompagnement plus important de la communauté internationale. Pour le président de la République, les efforts engagés par l'Afrique pour consolider son dispo-



sitif institutionnel ne sauraient produire tous leurs effets sans un soutien international conséquent. La réussite de l'Afrique dans la lutte contre le terrorisme, a-t-il relevé, profiterait à l'ensemble de la communauté internationale, alors qu'un échec aurait des répercussions bien au-delà du continent. Dans cette perspective, l'approche défendue par l'Algérie repose sur une lutte qui ne se limite pas aux manifestations du terrorisme. Elle doit également s'attaquer aux facteurs qui favori-

sent son développement, à travers une approche globale associant les dimensions sécuritaire, politique et économique. Tebboune a enfin réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour consolider l'action africaine commune et renforcer les mécanismes continentaux de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avec pour objectif de contribuer à l'instauration d'un environnement africain plus stable, propice au développement et à la prospérité. **Y. R.**

Prévention et règlement des conflits

L'Afrique appelée à reprendre la main pour sa paix et sa sécurité

Représentant Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a pris part hier à Luanda, en Angola, aux travaux de la 21e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), consacrée au renforcement des mécanismes africains de prévention et de règlement des conflits. Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la persistance et la multiplication des crises sur le continent. Elle vise à renforcer les capacités de l'UA en matière de prévention, de médiation et de règlement des conflits, avec l'ambition

de consolider le principe de « solutions africaines aux problèmes africains » et de renforcer l'appropriation par les États africains des processus de paix. Les discussions ont porté sur les principaux défis sécuritaires auxquels l'Afrique est confrontée, allant des conflits armés au terrorisme et à l'extrémisme violent, en passant par la criminalité transfrontalière, les crises humanitaires et les déplacements forcés. Les participants ont également abordé les conséquences des changements climatiques et les tensions liées à l'accès aux ressources naturelles. Au-delà de la gestion des crises, l'accent a été mis sur la

nécessité d'anticiper davantage leur apparition et leur aggravation. Le renforcement de la diplomatie préventive, des mécanismes de médiation et des systèmes d'alerte précoce figure ainsi parmi les principales pistes examinées. Les participants ont également insisté sur l'importance de traiter les causes profondes des conflits et de consolider le rôle des structures continentales chargées de la paix et de la sécurité, notamment le Conseil de paix et de sécurité de l'UA et le Groupe des Sages. Les travaux de Luanda doivent déboucher sur l'adoption du Plan d'action de Luanda sur le renforcement

des mécanismes de prévention et de règlement des conflits en Afrique. Ce document devrait servir de cadre opérationnel pour donner davantage d'efficacité aux efforts de prévention, de médiation et de diplomatie préventive, tout en renforçant les dispositifs d'alerte précoce et les actions de consolidation de la paix. L'objectif affiché est de favoriser l'émergence de solutions durables aux crises qui continuent d'affecter plusieurs régions du continent. En marge des travaux, Azouz Nasri s'est entretenu avec le vice-président du Zimbabwe, Constantino Guveya Dominic Nyikadzino Chiwenga. Les

deux responsables ont notamment échangé sur les moyens de renforcer l'action africaine commune et de consolider la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Zimbabwe. La délégation algérienne comprend également l'ambassadeur d'Algérie en Angola, Mounir Bourouba, l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA, Mohamed Khaled, le chef de cabinet du président du Conseil de la nation, Makhlof Sahel, ainsi que le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Boualem Chebihi.

ALGÉRIE-NIGER

Après Kafra, Sonatrach évalue le bloc de Bilma

PAR MAHREZ Z.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, samedi à Alger, le directeur général de la Société nigérienne de pétrole (Sonidep), Ali Seibou Hassane, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives de la coopération et du partenariat algéro-nigérien dans le domaine des hydrocarbures. Les discussions ont notamment porté sur le développement du bloc pétrolier de Bilma, situé dans la région de Diffa et s'étendant jusqu'à celle d'Agadez, ainsi que sur les perspectives d'exploitation des gisements qui y ont été identifiés. Dans ce cadre, l'étude de faisabilité relative au développement du bloc de Bilma fera l'objet d'un examen et d'une révision technique par Sonatrach, en prévision de l'élaboration d'un plan de développement du gisement. Selon les résultats de cette étude, la production pourrait dépasser 20 000 barils par jour, sur une période d'exploitation estimée à 20

ans. Mohamed Arkab a affirmé, à cette occasion, que Sonatrach accompagnerait Sonidep dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement du gisement, en mettant à profit son expertise et son expérience dans les différentes phases de développement et d'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Les deux parties ont également fait le point sur l'état d'avancement des travaux au niveau du bloc pétrolier de Kafra, dont Sonatrach est partenaire, soulignant l'importance de poursuivre la coordination et d'accélérer les activités qui y sont liées. Les projets relatifs aux raffineries de la région de Zinder ont également été examinés. Les deux parties ont souligné leur importance pour le renforcement des capacités de raffinage du Niger et la sécurisation de son approvisionnement en produits pétroliers. Dans ce contexte, il a été convenu d'organiser prochainement en Algérie une session de formation au profit d'une délégation nigérienne, consacrée à la maintenance des ins-

tallations de raffinage. Cette initiative devrait contribuer au renforcement des capacités techniques et opérationnelles des équipes nigériennes. Les discussions ont également porté sur la coopération entre Naftal et Sonidep, notamment autour du projet de réalisation d'un centre d'approvisionnement en bitume dans la région de Zinder. Les deux parties ont, par ailleurs, examiné les possibilités d'approvisionnement du Niger en carburant d'aviation (Jet Fuel), ainsi qu'en différents types de carburants. Cette nouvelle étape de la coopération intervient dans le prolongement du lancement officiel, début août, des travaux de forage du puits d'exploration Kafra Sud-Est 1, situé à la frontière entre les deux pays. Le projet repose sur un partenariat entre Sonatrach, à travers Sonatrach International Production and Exploration Corporation (Sipex), l'Enafor et la Société nigérienne de pétrole (Sonidep). Le forage de Kafra Sud-Est 1 s'inscrit dans le cadre d'opérations d'exploration desti-

nées à mieux évaluer le potentiel pétrolier du champ, en prélude aux phases de développement et de production. Au-delà des opérations de forage à Kafra, l'Algérie accompagne le Niger dans plusieurs autres domaines liés aux hydrocarbures. Sonatrach a ainsi entamé récemment les premières opérations de livraison de carburant d'aviation Jet A-1 à destination du marché nigérien, dans le cadre du contrat de vente et d'achat conclu avec Sonidep. Le groupe a également procédé, le 14 août 2026, au chargement, à partir du terminal pétrolier de Sèmè, au Bénin, de la première cargaison de pétrole brut nigérien « Meleck », commercialisée conjointement. L'accélération de la coopération algéro-nigérienne a notamment été illustrée, en février dernier, par la visite de travail en Algérie du président de la République du Niger, le général d'armée Abdourahmane Tiani. Cette visite avait permis aux deux chefs d'État de réaffirmer leur volonté de hisser les relations bilatérales à un

niveau stratégique, en faisant de l'énergie, des hydrocarbures et des projets structurants des axes majeurs de leur coopération. Cette dynamique s'est poursuivie les 23 et 24 mars 2026 à Niamey, avec la tenue de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération, au cours de laquelle un mémorandum d'entente a été signé dans le domaine des hydrocarbures. Le partenariat s'est davantage renforcé début juin, à l'occasion de la visite à Alger du ministre nigérien du Pétrole, Hama-dou Tini. Cette visite a été marquée par la signature de trois nouveaux mémorandums d'entente entre les entreprises des deux pays, couvrant les activités d'exploration, de forage, de transport, de stockage et de distribution des hydrocarbures. Elle a également été marquée par l'inauguration d'une centrale électrique offerte par l'Algérie au Niger, illustrant la volonté des deux États d'élargir leur coopération au-delà du seul secteur pétrolier. ■

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ONJA

La riposte médiatique s'organise contre la désinformation

Les travaux de la première édition de l'Université d'été de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) se sont achevés après deux jours de débats et d'échanges autour des grandes questions liées à la pratique journalistiques, aux défis auxquels est confrontée la profession et le pays notamment la désinformation, les guerres hybrides et de quatrième génération. Cet événement a été sanctionné par des recommandations s'articulant autour de plusieurs axes stratégiques pour moderniser et sécuriser le paysage médiatique.

PAR MERIEM KA

Pour lutter contre la désinformation et les guerres narratives, l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) plaide pour la création d'un Observatoire national spécialisé. Cette structure permanente aura pour mission de surveiller les contenus trompeurs et d'analyser leurs mécanismes de propagation. Le syndicat recommande également la mise en place d'un dispositif de veille, de signalement et de réponse rapide aux fake news, appuyé par le déploiement d'un « Radar National ».

L'objectif est d'adopter une posture proactive capable de devancer les rumeurs par une information exacte, tout en promouvant un récit national fort pour préserver la souveraineté narrative du pays. Dans cette optique, l'ONJA appelle la presse nationale à produire des contenus multilingues et modernes afin d'atteindre le public international et de faire valoir les positions, institutions et atouts de l'Algérie. L'organisation préconise d'investir dans les plateformes numériques pour développer de nouveaux formats adaptés aux usages actuels du public, sans compromettre la rigueur et la crédibilité de l'information.

L'organisation plaide pour l'intégration systématique de la vérification numérique (fact-checking), du journalisme de données (Data Journalism), de l'intelligence artificielle (IA) et du référencement (SEO) dans



les parcours de formation initiale et continue des journalistes.

Par ailleurs, l'ONJA appelle la profession à renforcer le respect des règles éthiques, notamment l'exactitude, l'objectivité, la vérification, le respect de la vie privée et le droit de réponse. Pour encadrer ces pratiques, le syndicat propose d'élaborer un « Guide professionnel du journaliste dans l'environnement numérique » afin de fixer les règles de vérification des contenus (informations, images, vidéos, comptes, sources) et encadrer l'usage de l'IA. Il a égale-

ment appelé pour la mise en place d'une charte sur le traitement des informations non confirmées, exigeant une vérification préalable systématique des contenus issus des réseaux sociaux avant toute publication ainsi que l'élaboration d'un Répertoire national pour développer et réguler les publications sur les réseaux sociaux conformément à la déontologie du métier.

Sur le plan institutionnel, le syndicat recommande d'engager des partenariats durables entre les médias, l'université et les différentes institu-

tions. Il préconise d'encourager l'échange d'expertises et de créer des réseaux de coopération professionnelle axés sur la vérification numérique, le journalisme de données et la formation. C

L'ONJA a également plaidé pour l'institutionnalisation de l'Université d'été en un rendez-vous annuel permanent, enrichi par des ateliers pratiques organisés tout au long de l'année sous son égide.

Il y a lieu de préciser que cette première édition a réuni plus de 150 journalistes venus de différentes wi-

layas du pays, ainsi qu'un panel d'experts, de professionnels des médias et d'universitaires. Elle a visé la formation de journalistes algériens aux techniques liées à l'intelligence artificielle, à la 5G, à la vérification de l'information et au journalisme de données. Ses travaux ont été encadrés par des enseignants, des experts nationaux et des professionnels à travers des conférences et des ateliers pratiques visant à construire une narration médiatique nationale forte et à renforcer la cohésion du front intérieur. ■

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DES INCENDIES DE JIJEL L'EPH Taher rassure sur la disponibilité des médicaments et dispositifs médicaux

L'Établissement Public Hospitalier (EPH) de Taher à Jijel a officiellement démenti être à l'origine d'une liste intitulée « besoins urgents » en médicaments circulant sur les réseaux sociaux portant le nom de son établissement. Dans un communiqué publié hier, l'établissement sanitaire a catégoriquement démenti avoir publié ou diffusé cette liste sur sa page officielle ou sur toute autre plateforme officielle lui appartenant.

L'EPH a confirmé que ses services sanitaires et pharmaceutiques disposent des médicaments, et de dispositifs médicaux nécessaires pour assurer une prise en charge adéquate et immédiate des différents cas, particulièrement dans ces circonstances exceptionnelles, précisant que l'opération d'approvisionnement s'effectue de manière régulière selon les besoins exprimés, dans le cadre du système d'approvisionnement agréé et en coordination avec les autorités compétentes, notamment la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH).



Dans ce sens, la direction de l'établissement a invité l'ensemble des citoyens et des usagers des réseaux sociaux à faire preuve de rigueur et à vérifier l'exactitude des informations avant de les relayer, et à puiser les informations relatives à l'établissement auprès de ses sources officielles, afin d'éviter la propagation d'informations inexactes ou erronées susceptibles d'induire en erreur.

La veille, le ministère de la Santé avait confirmé hier, que les établissements de santé chargés de la prise

en charge des blessés disposent de tous les médicaments, et dispositifs médicaux nécessaires, en quantités suffisantes pour garantir une prise en charge immédiate, rapide et efficace des différents cas. Le département de Mohamed Seddik Ait Mes-saoudène a indiqué avoir « mobilisé tous les moyens humains et matériels au niveau des établissements de santé concernés, tout en assurant une coordination et un suivi continu, afin de garantir une prise en charge optimale et immédiate des blessés », assurant n'avoir relevé

« aucune insuffisance susceptible d'impacter la qualité et la continuité de la prise en charge sanitaire ». Le ministère a également souligné que « les mécanismes de suivi et d'approvisionnement ont été activés dès les premières heures du déclenchement des incendies, permettant ainsi une réponse rapide à tout besoin supplémentaire, dans le cadre du plan d'urgence sanitaire élaboré par le ministère et de sa politique proactive visant à garantir une intervention rapide et efficace face à de telles situations exceptionnelles ».

Le ministre a rappelé que la PCH « assure, tout au long de l'année, l'approvisionnement régulier des structures sanitaires à travers les différentes wilayas du pays en produits pharmaceutiques et autres dispositifs médicaux, selon les besoins exprimés, tout en prenant des mesures spécifiques, dont le renforcement des approvisionnements, durant la saison estivale, pour faire face à toute situation exceptionnelle et à une éventuelle augmentation des besoins ». ■

Accidents de la route 4 morts et 190 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 190 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 943 interventions ayant permis de sauver 667 personnes de noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 254 autres et d'évacuer 20 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant toutefois la mort par noyade en mer de 2 personnes au niveau de la wilaya de Skikda.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 2 incendies urbains, industriels et autres, à travers les wilayas d'Alger et Annaba, alors que le dispositif de lutte contre les incendies de forêts à l'extinction de 65 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas.

FINANCES

Le dispositif de perception du droit de timbre applicable à l'apostille, précisé

Un nouvel arrêté vient fixer les modalités de perception du droit de timbre applicable à l'apostille, en application des dispositions du Code du timbre. Le texte encadre les différentes étapes de l'opération, depuis le paiement du droit et la délivrance de la vignette jusqu'à son apposition sur les documents concernés, tout en précisant les mécanismes d'approvisionnement et de suivi numérique des opérations.



FATIHA A.

Les modalités de perception du droit de timbre applicable à l'apostille sont désormais définies par un nouvel arrêté pris en application de l'article 142 sexies de l'ordonnance n° 76-103 du 9 décembre 1976 portant Code du timbre. Le texte vise à encadrer de manière précise les conditions de perception de ce droit ainsi que la gestion de la vignette apostille, utilisée dans le cadre de la certification des documents destinés à être produits à l'étranger. Selon les dispositions de l'arrêté, la délivrance de la vignette apostille est subordonnée au paiement préalable du droit de timbre. Le demandeur doit présenter une pièce d'identité au moment de l'acquittement de ce droit. Le paiement peut être effectué auprès du receveur des impôts ou du responsable de l'établissement postal, contre la délivrance d'une vignette autocollante sécurisée. Cette procédure vise notamment à assurer une traçabilité de l'opération et à sécuriser la perception du droit de timbre associé à l'apostille. Une fois le droit acquitté et la vignette délivrée, celle-ci est apposée directement par l'autorité compétente sur le document concerné. L'arrêté précise que le montant du droit exigible pour la vente de la vignette apostille est déterminé conformément aux dispositions de la législation en vigueur. Cette disposition permet d'inscrire la perception de ce droit dans le cadre réglementaire applicable aux droits de timbre et d'assurer son actualisation en fonction des éventuelles évolutions législatives.

Le texte définit également les modalités d'approvisionnement en vignettes. Ainsi, la Direction générale des impôts (DGI) assure l'approvisionnement en vignettes apostille auprès de la Banque d'Algérie. Ce mécanisme constitue le premier niveau de la chaîne d'approvisionnement avant la mise à disposition des vignettes auprès des établissements chargés de leur vente.

Concernant les établissements postaux, l'approvisionnement est assuré par les directions des impôts de wilaya, en fonction des besoins exprimés. L'arrêté prévoit que cette opération se fait sans versement préalable de fonds, ce qui permet de faciliter la disponibilité des vignettes au niveau des structures concernées.

Le dispositif prévoit également la conclusion d'une convention entre le ministère des Finances et Algérie Poste. Cette convention doit déterminer les modalités pratiques d'approvisionnement des établissements postaux en vignettes apostille.

Elle devra également fixer le taux de la commission revenant à Algérie Poste sur le produit de la vente effective des vignettes. Cette disposition vient ainsi préciser les relations financières et opérationnelles entre l'administration fiscale et l'opérateur postal dans le cadre de la commercialisation de ces vignettes. L'arrêté accorde, par ailleurs, une place importante au suivi des opérations à travers les outils numériques. À cet effet, les services de la Direction générale des impôts bénéficient d'un accès aux données statistiques du registre national numérisé de délivrance des certificats d'apostille.

Géré par le ministère chargé des Affaires étrangères, ce registre constitue un outil central pour assurer le suivi des certificats délivrés. L'accès aux données statistiques permettra aux services fiscaux de disposer des informations nécessaires au contrôle et au suivi des opérations liées à la perception du droit de timbre.

Cette interconnexion entre les services concernés devrait ainsi contribuer à une meilleure coordination administrative et à une plus grande traçabilité des opérations, tout en favorisant la modernisation des procédures liées à l'apostille.

À travers ce nouveau cadre réglementaire, l'administration définit donc l'ensemble de la chaîne liée à la vignette apostille : paiement préalable du droit de timbre, délivrance d'une vignette sécurisée, apposition par l'autorité compétente, approvisionnement des différents points de vente et suivi statistique des opérations.

Le dispositif associe ainsi les services de la Direction générale des impôts, les directions des impôts de wilaya, Algérie Poste, la Banque d'Algérie et le ministère chargé des Affaires étrangères. Cette organisation vise à garantir la disponibilité des vignettes, à sécuriser leur délivrance et à assurer un suivi plus efficace des opérations.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, consacrant ainsi l'entrée en vigueur du cadre réglementaire relatif aux modalités de perception du droit de timbre applicable à l'apostille.

Transport

Jijel renforce son parc avec 30 nouveaux bus

Une opération de renforcement du secteur des transports a été lancée dans la wilaya de Jijel avec la mise en service d'un nouveau parc composé de 30 bus, destinés à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à renforcer la qualité du service public de transport, selon un communiqué du ministère, publié hier sur sa page officielle facebook. Cette opération comprend 20 bus de type Mercedes Sprinter, d'une capacité de 24 places, réceptionnés auprès de l'Entreprise de développement de l'industrie automobile (EDIV), ainsi que 10 bus de marque Higer, offrant une capacité de 35 places. Ces nouveaux véhicules sont destinés à renforcer le parc de transport urbain et suburbain de la wilaya, dans le cadre des efforts visant à moderniser les moyens de transport et à répondre aux besoins croissants des usagers. Dans le cadre de la solidarité et de la complémentarité entre les entreprises de transport relevant des différentes wilayas, des agents des entreprises de transport urbain et suburbain des villes d'Alger et de Tiaret ont été mobilisés pour assurer l'acheminement de ces nouveaux bus vers la wilaya de Jijel. Cette opération s'inscrit ainsi dans une démarche visant à consolider l'offre de transport dans la wilaya de Jijel, à travers la mise à disposition de véhicules modernes et confortables, devant contribuer à faciliter les déplacements des citoyens et à améliorer davantage la qualité du service public qui leur est fourni. Elle intervient également dans le cadre de la politique de renouvellement et de modernisation du parc national de transport, avec pour objectif d'améliorer les conditions de mobilité et de répondre de manière plus efficace aux attentes des usagers.

F.A.

MEDICA 2026

L'AHK Algérie accompagne une délégation algérienne à Düsseldorf

La Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie, AHK Algérie, prépare la participation d'une délégation algérienne au salon MEDICA 2026, rendez-vous mondial incontournable des technologies médicales et du secteur de la santé. Prévue du 16 au 19 novembre à Düsseldorf, en Allemagne, cette mission vise à favoriser les échanges entre les professionnels algériens et les acteurs internationaux de l'industrie médicale et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

Les professionnels algériens du secteur de la santé auront l'opportunité de prendre part à une mission organisée à l'occasion de MEDICA 2026, l'un des principaux événements internationaux consacrés aux technologies médicales, aux équipements de santé et aux solutions innovantes destinées au secteur médical. À travers cette initiative, l'AHK Algérie propose aux entreprises et professionnels algériens de rejoindre une délégation nationale qui prendra part à cet événement prévu du 16 au 19 novembre 2026 à Düsseldorf. La participation à cette mission permettra notamment aux opérateurs algériens de renforcer leur ouverture sur les marchés internationaux et de prendre connaissance des dernières évolutions technologiques dans le domaine de la santé. Dans le cadre de cette mission, les participants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé avant, pendant et après leur déplacement, ainsi que d'un accès au salon MEDICA 2026. Le programme prévoit également l'organisation de rencontres B2B ciblées avec des entreprises et partenaires internationaux, offrant aux participants l'occasion d'identifier de nouveaux partenaires commerciaux et technologiques. La délégation algérienne pourra également effectuer des visites d'entreprises, destinées à permettre aux professionnels de découvrir de manière concrète les innovations et solutions développées par les acteurs du secteur. Ces visites s'ajouteront aux différentes opportunités de networking proposées durant le salon.

F.A.

PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Suivi renforcé dans les wilayas affectées par les incendies

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, a présidé, samedi, une réunion de coordination consacrée au suivi de la situation de l'approvisionnement en produits de première nécessité dans les wilayas touchées par les récents incendies, au cours de laquelle elle a donné des instructions pour assurer la continuité de l'approvisionnement en ces produits et le suivi quotidien

des stocks, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

La ministre a donné des instructions portant sur «la nécessité de poursuivre la coordination et la communication permanente avec les autorités locales des wilayas sinistrées, et de renforcer le suivi quotidien des stocks de produits de première nécessité, tout en assurant la continuité de l'approvisionnement des citoyens en ces produits, et une intervention immédiate en cas

de besoin», a précisé la même source.

Cette réunion de coordination s'est tenue par visioconférence avec les directeurs régionaux et les directeurs du commerce des wilayas concernées, en présence des cadres centraux du ministère, «dans le cadre du suivi continu de la situation de l'approvisionnement et de l'activité commerciale dans les wilayas touchées par les récents incendies, et du renforcement des mécanismes de prise en charge des besoins enregis-

trés», précise le communiqué.

La rencontre a également permis d'écouter les directeurs du commerce des wilayas sinistrées et de faire le point sur les derniers développements sur le terrain, notamment pour ce qui est des niveaux d'approvisionnement et des stocks de produits de première nécessité, ainsi que de recenser les besoins exprimés et de s'assurer de leur prise en charge dans les délais.

R.E.

MARCHÉ FINANCIER

Six agréments **accordés** par la COSOB depuis le début de 2026

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a accordé, depuis le début de l'année 2026, plusieurs agréments destinés à renforcer l'écosystème du marché financier algérien, notamment à travers l'élargissement du réseau des promoteurs en Bourse, le développement de l'intermédiation boursière et la mise en place de nouveaux instruments de financement à capital-risque.



FATIHA A.

Le marché financier algérien connaît, depuis le début de l'année 2026, une série d'évolutions visant à consolider ses mécanismes de financement et à diversifier les solutions offertes aux entreprises et aux porteurs de projets. Plusieurs décisions prises par la COSOB au cours des mois de janvier, février et mars témoignent de cette dynamique. Dans son dernier bulletin d'information, la COSOB révèle qu'elle a octroyé, le 14 janvier 2026, l'agrément de Promoteur en Bourse à l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVREDET). Cette décision ouvre notamment de nouvelles perspectives en matière de rapprochement entre la recherche, l'innovation et les mécanismes de financement du marché. Un mois plus tard, le 14 février 2026, deux nouveaux agréments de Promoteur en Bourse ont été accordés, respectivement au Crédit Populaire d'Algérie (CPA) et à la société Tell Markets. L'arrivée de nouveaux acteurs dans cette activité contribue à élargir l'offre d'accompagnement destinée aux entreprises souhaitant accéder au marché financier et mobiliser des ressources à travers les mécanismes boursiers. La dynamique s'est également poursuivie sur le volet de l'intermé-

tion. Le 25 février 2026, la COSOB a accordé au Crédit Populaire d'Algérie l'agrément de pleine activité d'intermédiaire en opérations de Bourse. Cet agrément autorise le CPA à exercer l'ensemble des neuf activités d'intermédiation en Bourse prévues par le règlement COSOB n° 15-01. Cette évolution renforce ainsi le positionnement du CPA sur le marché financier et élargit sa capacité à proposer différents services liés aux opérations boursières, dans le respect du cadre réglementaire établi par l'autorité de régulation. Les décisions prises par la COSOB concernent également le développement du capital-risque, considéré comme un instrument important pour accompagner les entreprises innovantes et les projets présentant un potentiel de croissance. Le 25 février 2026, la Commission a ainsi accordé à la société de gestion Tell Markets l'agrément de constitution d'un fonds commun de placement à capital-risque, dénommé « Afiya Investment ». Quelques jours plus tard, le 2 mars 2026, la COSOB a également accordé l'agrément de constitution d'une société d'investissement à capital risque, dénommée « Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3 ». Ces deux opérations illustrent l'émergence progressive de nouveaux véhicules destinés à mobiliser des capitaux en faveur d'entreprises et de projets à potentiel, notamment dans les secteurs liés à l'innovation et à

l'entrepreneuriat. À travers ces différents agréments, la COSOB contribue à l'élargissement de l'écosystème financier national et à la diversification des sources de financement disponibles pour les entreprises. Le développement des activités de promotion en Bourse, de l'intermédiation et du capital-risque constitue en effet un levier susceptible de favoriser une plus grande mobilisation de l'épargne et son orientation vers l'investissement productif. L'implication d'acteurs issus de différents horizons, à l'image d'une agence spécialisée dans la valorisation de la recherche, d'une banque publique, d'une société spécialisée dans les marchés financiers et d'une structure universitaire, traduit également une volonté de rapprocher davantage le marché financier des besoins de l'économie réelle. La multiplication de ces agréments en ce début d'année 2026 pourrait ainsi contribuer à renforcer progressivement le rôle du marché financier dans le financement des entreprises, tout en offrant davantage de possibilités aux porteurs de projets innovants et aux investisseurs. Cette évolution s'inscrit, plus largement, dans le processus de modernisation et de diversification du marché financier algérien, avec l'objectif de favoriser l'émergence de nouveaux instruments de financement et d'améliorer l'accès des entreprises aux ressources nécessaires à leur développement.

FONDRITECH EXPO 2026

Alger au cœur de l'innovation dans les industries métallurgiques

Le Palais des Expositions SAFEX d'Alger accueillera, du 21 au 24 septembre 2026, FONDRITECH EXPO 2026, un rendez-vous international consacré à la fonderie, à la métallurgie et aux technologies de transformation des métaux. L'événement ambitionne de réunir les principaux acteurs de la chaîne de valeur afin de stimuler l'innovation, les partenariats industriels et les investissements en Algérie, en Afrique et dans l'espace méditerranéen.

Durant quatre jours, les professionnels auront l'occasion de présenter leurs solutions, leurs équipements et leurs innovations, mais également d'explorer de nouvelles opportunités de coopération. L'objectif est notamment de favoriser la mise en relation entre les différents maillons de l'écosystème industriel et de contribuer à l'émergence de partenariats susceptibles d'accompagner le développement des capacités de production.

FONDRITECH EXPO couvre un large éventail d'activités, depuis les matières premières et les alliages jusqu'aux procédés de transformation et aux technologies de production. Le salon accordera une place importante à la fonderie et aux procédés de moulage, à la métallurgie et à la sidérurgie, ainsi qu'à la transformation et à la mise en forme des métaux. La fabrication mécanique, l'usinage, la forge, l'emboutissage, la chaudronnerie, le soudage, la découpe et l'assemblage figurent également parmi les principaux domaines représentés. Les visiteurs professionnels pourront par ailleurs découvrir des machines, équipements et technologies de production, ainsi que des solutions destinées aux traitements thermiques et de surface, au contrôle qualité, à la métrologie et aux essais industriels. Cette diversité doit permettre au salon de donner une vision globale des évolutions qui touchent aujourd'hui l'industrie métallurgique et ses secteurs connexes. Au-delà des procédés industriels traditionnels, l'édition 2026 entend mettre en lumière la transformation technologique du secteur. La robotique, l'automatisation, les systèmes intelligents, la digitalisation industrielle et les solutions liées à l'Industrie 4.0 occuperont ainsi une place importante. Le salon prévoit également la présence d'acteurs spécialisés dans l'ingénierie, la formation, la certification et les services industriels, autant de domaines indispensables à l'accompagnement de la transformation des entreprises et au renforcement des compétences. FONDRITECH EXPO 2026 ne se limitera pas à une exposition de produits et de technologies. Un programme parallèle de conférences, de tables rondes, de rencontres B2B et d'ateliers techniques est prévu durant les quatre jours de la manifestation. Ces espaces d'échanges permettront aux professionnels de partager leurs expériences et leur expertise, d'identifier de nouvelles solutions technologiques et de nouer des contacts commerciaux et industriels. Les rencontres B2B devraient notamment offrir aux acheteurs, investisseurs, industriels et fournisseurs technologiques l'occasion d'examiner des projets de coopération et de nouvelles opportunités d'affaires.

F.A.

TRANSPORT COLLECTIF

TIRSAM **accélère** la modernisation de son offre

Dans le cadre des efforts visant à renouveler et à moderniser le parc de transport collectif de personnes, TIRSAM poursuit le développement de solutions de mobilité modernes, misant sur la qualité, la sécurité et le confort. Parmi les nouvelles offres figure la TIRSAM CO STAR, un autobus de 30 places conçu pour répondre aux exigences du transport collectif moderne. « Conçue pour accompagner l'évolution des besoins en matière de mobilité, la TIRSAM CO STAR se veut une solution alliant confort, technologie et fonctionnalité. Avec une capacité de 30 places, ce véhicule est destiné à offrir aux usagers une expérience de voyage plus agréable, tout en répondant aux impératifs de sécurité et

de fiabilité exigés dans le secteur du transport collectif », a indiqué hier le groupe sur sa page officielle facebook. L'un des principaux atouts mis en avant par le constructeur réside dans son système de caméras offrant une vision à 360 degrés. Cette technologie permet d'améliorer la visibilité autour du véhicule et d'assister le conducteur lors des opérations de contrôle et de manœuvre, contribuant ainsi à renforcer la sécurité des passagers et des autres usagers de la route. Le confort des voyageurs constitue également un élément central de la conception de la CO STAR. Le véhicule est notamment équipé de sièges confortables, d'un système de climatisation performant ainsi que d'un écran de télévision, offrant des conditions de voyage plus

agréables, notamment lors des trajets de moyenne ou longue durée. À travers ce modèle, TIRSAM entend ainsi proposer un véhicule répondant aux nouvelles attentes des usagers en matière de transport collectif. L'intégration de technologies d'assistance à la conduite, associée à des équipements destinés au confort des passagers, traduit une volonté de faire évoluer les standards du transport collectif. Le renouvellement du parc de transport collectif constitue aujourd'hui un enjeu important pour améliorer la qualité des services de mobilité. La mise sur le marché de véhicules plus modernes et mieux équipés peut contribuer à renforcer la sécurité, le confort et la fiabilité des déplacements quotidiens. Dans cette perspective, la CO STAR s'ins-

crit dans une démarche de modernisation portée par TIRSAM, avec l'objectif de proposer des véhicules bénéficiant d'une qualité de fabrication élevée, d'équipements technologiques modernes et de niveaux renforcés de sécurité et de fiabilité. Avec ce nouveau modèle, le constructeur met ainsi en avant une vision du transport collectif davantage orientée vers les besoins des passagers, où le confort et la sécurité accompagnent les évolutions technologiques. Plus de confort, davantage de sécurité et une qualité adaptée aux nouvelles exigences : avec la CO STAR, TIRSAM entend contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de transport collectif.

F.A.

SIDI BEL-ABBÈS

Des projets pour renforcer l'approvisionnement en eau potable

Parmi les mesures citées par le responsable, la mobilisation accumulée des ressources en eaux souterraines et la réalisation d'interconnexions entre les transferts à travers la wilaya. «Ces actions visent à faire face aux éventuelles perturbations dans la production et la distribution, tout en renforçant les structures de stockage», a-t-il précisé.

M. Belmerir a expliqué que ces projets et mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité et la continuité du service public de l'eau potable, notamment en améliorant les capacités de production et de distribution et en améliorant la fréquence d'approvisionnement dans plusieurs communes de la wilaya.

Dans ce contexte, trois stations de pompage ont été réhabilitées, permettant de pomper un volume supplémentaire de 25 000 mètres cubes/jour à partir du barrage de Sidi Abdelli. Cette opération renforcera le programme de distribution au profit de 19 communes, en plus de l'adoption d'un système de télégestion pour faciliter le suivi et le contrôle des opérations de pompage et de distribution.

Les mesures comprennent également la mise en service du champ captant de Chott Chergui afin de renforcer l'approvisionnement de plusieurs communes, ainsi que la réhabilitation des réseaux de distribution à Telagh, Mezaourou et Teghalimet, en vue de limiter les fuites, d'améliorer le rendement du réseau et de prévenir les maladies à transmission hydrique.

Le volume d'eau mobilisé à partir du champ captant de Chott Chergui a également été augmenté, passant de 12.000 à 14.000 mètres cubes/jour, contribuant à un meilleur approvisionnement en eau potable dans plusieurs localités.

Par ailleurs, la conduite de refoulement «Beni Bahdel» vers la station de traitement de Sidi Abdelli a été réhabilitée sur une distance de 4 km, permettant d'éliminer les fuites et d'augmenter la production journalière de 20 pour cent. La région d'Aïn El Berd a également retenu de la pose d'une conduite de 12.500 mètres linéaires à partir d'un réservoir de 500 mètres cubes situé à Mahamid, améliorant ainsi l'alimentation des communes d'Aïn El Berd, Sidi Hamadouche et Sidi Brahim.

Les opérations ont également porté sur l'alimentation de la localité de «Benachiba» à partir de la nouvelle station de pompage de Sidi Ahmed, le renforcement de l'alimentation de la zone de Sidi Ahmed (commune de Tenira) à partir d'un forage artésien via un réseau de 6 000 mètres, la réhabilitation du

La wilaya de Sidi Bel-Abbès s'attelle à la mise en œuvre d'une série de mesures et de projets en vue de renforcer le service public d'approvisionnement en eau potable (AEP), a indiqué le directeur local des Ressources en eau, Djebbar Belmerir.



réseau d'alimentation de la localité de «Bouaïche» (commune de Sidi Daho) sur 14.708 mètres, accompagnée de la réalisation d'un château d'eau de 500 mètres cubes, ce qui permettra de résorber un déficit quotidien de 20 pour cent causé par la vétusté de l'ancien réseau, en plus du renouvellement du réseau de distribution de la zone de Bellouladi (commune d'Amarnas) sur 4.422 mètres, afin d'éli-

miner les fuites et de récupérer près de 20 pour cent d'eau perdue. Ces projets, achevés ou en cours d'exploitation, traduisent les démarches des autorités locales pour renforcer la sécurité hydrique et garantir la continuité du service public d'AEP, répondant ainsi au mieux aux besoins des habitants des différentes communes et villages de la wilaya, a conclu la même source.

EDUCATION À SÉTIF

Près de 3.000 nouveaux postes pour l'encadrement pédagogique

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Sétif s'est renforcé, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, par le recrutement de 2.938 nouveaux enseignants répartis sur les trois paliers de l'enseignement, at-on appris récemment auprès du directeur local du secteur, Rachid Benmessaoud. Le même responsable a précisé à l'APS que les postes ouverts se répartissent sur le primaire (1.596), le moyen (883) et le secondaire (459) de sorte à pourvoir les postes vacants, remplacer les départs à la retraite et répondre aux besoins des nouveaux établissements. Ces nouveaux postes

sont constitués de 999 pour la langue arabe, 179 pour les mathématiques, 334 pour l'éducation islamique, 38 pour le français, 75 pour la physique et 58 pour les sciences de la nature dans les trois paliers, a précisé la même source, ajoutant que les filières techniques ont été également renforcées par l'ouverture de postes en génie civil, génie électrique, mécanique et génie des procédés. Selon la même source, l'opération vient en parallèle à l'affectation des diplômés des écoles supérieures normales (ENS) vers les établissements scolaires de sorte à renforcer les personnels pédagogiques et

atténuer la pression enregistrée dans certains établissements des 60 communes de la wilaya. Cette opération de recrutement revêt une grande importance au regard de l'étendue de la carte pédagogique en termes d'effectifs scolarisés dans les trois paliers et de nombre d'établissements, a souligné le même responsable.

La wilaya de Sétif compte plus de 1.272 établissements scolaires répartis sur ses 60 communes et encadrés par 28.273 fonctionnaires du corps pédagogique et plus de 14.984 agents administratifs, selon les données de la direction locale du secteur.

EL TARF

Inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits pour jeunes filles

Une résidence universitaire de 2.000 lits, destinée aux étudiantes, a été inaugurée jeudi à El Tarf à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid (20 août). Ce nouvel établissement qui ouvrira ses portes dès la prochaine rentrée universitaire, a été inauguré en présence du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, des autorités locales ainsi que de la famille révolutionnaire.

Le projet a nécessité 18 mois de travaux et un investissement public de plus de 2 milliards de dinars, a-t-on expliqué sur place, soulignant que la capacité d'accueil des étudiants est désormais portée à 5.500 lits dans la wilaya d'El Tarf.

Située au chef-lieu de la wilaya, cette résidence universitaire comprend 4 pavillons dotés, chacun, de 500 lits, une cantine de 500 couverts, une infirmerie, un amphithéâtre de 400 places, deux logements d'astreinte, une salle de sport, une salle Internet, une bibliothèque et une aile administrative. Ce nouvel établissement vient s'ajouter aux résidences universitaires de 2.000 lits (pour jeunes filles), de 1.000 lits (garçons) et de 500 lits comprenant une aile pour étudiants et une autre pour étudiantes.

ORAN

50 nouveaux guides touristiques professionnels

Cinquante (50) guides touristiques ont bénéficié de 42 certificats de qualification professionnelle et de 8 cartes d'agrément de guide touristique, a-t-on appris auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention ministérielle conjointe entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, précise la même source.

La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya d'Oran a procédé à la remise des certificats aux membres de la deuxième promotion de guides touristiques ayant achevé leur parcours de qualification. Huit bénéficiaires ont également reçu leurs cartes d'agrément, signées par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, et ce dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid (20 août de chaque année). Cette initiative constitue une nouvelle étape dans le renforcement de l'encadrement professionnel des métiers liés au tourisme, notamment celui de guide touristique, un maillon essentiel dans l'accueil et l'accompagnement des visiteurs, souligne-t-on. A travers cette démarche, les autorités entendent également contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations touristiques. La formation et la qualification des intervenants constituent, en effet, des leviers importants pour valoriser les potentialités touristiques nationales et offrir aux visiteurs un accompagnement répondant aux standards professionnels, affirme-t-on.

SOUK AHRAS

Un nouvel institut national de formation professionnelle

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels sera renforcé, dès la rentrée d'octobre prochain, par un nouvel institut national au chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur.

Le responsable du service du suivi de la formation, Brahim Hadji, a précisé que cet établissement de formation, dont la livraison est prévue

«avant fin septembre prochain», offrira 300 postes pédagogiques, un internat de 120 lits et d'un auditorium de 350 places. Il a ajouté que la réalisation de cet institut, fruit d'un investissement public de 647 millions de dinars, dispensera des formations dans plusieurs spécialités telles que l'agriculture, la gestion des ressources en eau, la gestion des établissements touristiques, la numérisation, les réseaux informa-

tiques et l'ingénierie des logiciels.

M. Hadji a souligné, dans le même contexte, que ces spécialisations qui s'adressent aux jeunes du niveau de la 3ème année secondaire souhaitant suivre une formation, «procèdent de la volonté du secteur d'élargir les possibilités de formation et de qualification et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes, afin de répondre aux exigences du marché du travail et aux besoins du

développement local». Selon ce même responsable, ce nouvel établissement vient s'ajouter aux trois instituts nationaux actuellement en activité, répartis dans les communes de Sedrata, de M'daourouche et de Souk Ahras, spécialisés dans les domaines de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement, de la construction et des travaux publics, et de l'industrie agroalimentaire.

APRÈS LA BAIGNADE

Ces gestes simples pour éviter l'otite du baigneur

Après une baignade, quelques gouttes d'eau peuvent suffire à favoriser une otite du baigneur, surtout lorsque la peau du conduit auditif est fragilisée. Mais le véritable réflexe à éviter est parfois celui que l'on croit utile : le coton-tige. Les spécialistes recommandent au contraire de laisser l'eau s'écouler naturellement et de préserver le cérumen, qui joue un rôle protecteur.



PAR AMEL B

Une baignade, un peu d'eau qui reste dans l'oreille et, quelques heures plus tard, des démangeaisons ou une douleur parfois intense. L'otite du baigneur, également appelée otite externe aiguë, touche le conduit auditif externe. Elle survient notamment lorsque l'humidité persiste dans l'oreille, créant un environnement favorable au développement de bactéries. Mais l'eau n'est pas seule en cause. La peau du conduit auditif constitue une barrière naturelle qui peut être fragilisée par l'humidité, mais aussi par les petites agressions mécaniques. Les spécialistes de l'American Academy of Otolaryngology-Head and Neck Surgery déconseillent ainsi l'utilisation de cotons-tiges ou de tout autre objet dans le conduit. Ces gestes peuvent provoquer de minuscules lésions, repousser le cérumen et supprimer une partie de sa protection naturelle.

Les premiers signes sont généralement des démangeaisons, une sensibilité ou une douleur du conduit, parfois accompagnées de rougeurs, d'un gonflement ou d'un écoulement. Une douleur provoquée lorsque l'on appuie sur le tragus ou que l'on tire doucement sur l'oreille est particulièrement évocatrice. Lorsque le conduit gonfle, une sensation d'oreille bouchée et une baisse temporaire de l'audition peuvent également apparaître. Le traitement dépend de la cause. Pour une otite externe bactérienne, les gouttes auriculaires constituent généralement le traitement privilégié. Les antibiotiques par voie orale ne sont pas systématiques. Quant aux gouttes utilisées en automédication, elles doivent être choisies avec prudence, notamment en cas de perforation du tympan ou de drains transtympaniques. La prévention repose surtout sur des gestes simples. Après la baignade, il suffit de laisser l'eau s'écouler en inclinant la tête, puis de sécher délicatement l'extérieur de l'oreille. Si nécessaire, un sèche-cheveux peut être

utilisé à faible puissance et à température modérée, à distance de l'oreille. Surtout, mieux vaut éviter les cotons-tiges.

En cas de douleur importante, d'écoulement, de baisse de l'audition ou de symptômes qui s'aggravent, une consultation médicale est recommandée. Une vigilance particulière s'impose chez les personnes diabétiques ou immunodéprimées. Dans la plupart des cas, un réflexe simple permet déjà de réduire le risque : après la baignade, sécher doucement l'oreille, mais ne rien introduire dans le conduit. Les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) recommandent ainsi de ne rien introduire dans le conduit auditif et de laisser le cérumen jouer son rôle protecteur. Après une baignade, le geste le plus simple reste donc souvent le meilleur : laisser l'eau s'écouler naturellement. En inclinant la tête du côté de l'oreille concernée, puis en tirant doucement le pavillon.

A.B

Mascara

Lâcher de 400 perdrix sauvages dans la forêt de Cherekarak

Quelque 400 perdrix sauvages ont été lâchées, dimanche dans la forêt de «Cherekarak», relevant de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), a-t-on appris auprès du président de la Fédération de wilaya de la chasse « Emir Abdelkader », Baghdadi Benabbad Ali Cherif. M. Baghdadi Benabbad a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette opération, réalisée par la Fédération en coordination avec la Conservation des forêts, a consisté à lâcher 400 perdrix sauvages locales dans la forêt de « Cherekarak », dans la commune de Chorfa, précisant que ces oiseaux ont été acheminés depuis le Centre cynégétique de Zéralda (Alger).

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme établi par la Fédération de wilaya de la chasse « Emir Abdelkader », en coordination avec la Conservation des forêts et le Centre cynégétique de Zéralda, est la première du genre à être réalisée dans les forêts de la wilaya de Mascara, selon la même source. Cette initiative contribue à la valorisation et à la préservation de l'espèce locale de perdrix sauvage dans la région, tout en favorisant la mise en place d'un environnement propice à sa reproduction, ce qui devrait contribuer à assurer des effectifs importants de gibier sauvage dont la chasse est légalement autorisée, ainsi qu'à enrichir les espaces forestiers de la wilaya en ressources cynégétiques. Des cadres spécialisés de la Conservation des forêts, en coordination avec les membres de l'association « El Baraka » de chasse et de tir sportif de la commune de Chorfa, assureront le suivi de l'état de ces oiseaux, de leur adaptation et de leurs conditions de vie dans la forêt de « Cherekarak », selon la même source.

Par ailleurs, M. Benabbad a fait savoir que la Fédération de wilaya de la chasse « Emir Abdelkader » prévoit, durant l'année prochaine et en coordination avec le Centre cynégétique de Zéralda (Alger), de mener des opérations visant à lâcher des effectifs « importants » de perdrix sauvages locales, avec une extension progressive de ces opérations à plusieurs zones forestières de la wilaya. De son côté, la Conservation des forêts poursuit, en coordination avec la Fédération précitée, l'organisation de campagnes de sensibilisation visant à lutter contre le phénomène de la chasse anarchique. Ces campagnes comprennent, notamment, l'installation de panneaux dans les zones forestières et l'organisation de rencontres de proximité destinées à sensibiliser la population, au cours desquelles des explications sont fournies sur les lois interdisant la chasse des animaux protégés, a-t-on précisé.

FIGUE DE BARBARIE

Bienfaits et vertus pour la santé

Riches en eau et en vitamines, la figue de Barbarie est un fruit aux multiples bienfaits. D'abord, elle est particulièrement appréciée pour sa teneur en vitamines. Elle est source de vitamine C puisqu'elle apporte l'équivalent de 15,63 % de la valeur nutritionnelle de référence soit 12,50 mg pour 100 grammes de fruit. La vitamine C aide l'organisme à se défendre contre les infections virales et bactériennes. Elle agit également comme un protecteur de la paroi des vaisseaux sanguins. De plus, l'action antioxydante de ce fruit permet de capturer les radicaux libres. La figue de Barbarie contient également de

la vitamine A essentielle au renouvellement des tissus de l'organisme. Riche en eau, la figue de Barbarie est aussi particulièrement hydratante. Autant de bienfaits pour la santé qui en font un fruit à intégrer à son alimentation. Autre bon point pour la figue de Barbarie, son taux de fibres alimentaires. Elle en contient 4,45 grammes pour 100 grammes de fruit. Grâce aux fibres, la figue de Barbarie est une alliée du transit intestinal et aide à lutter contre la constipation. Plusieurs études ont confirmé l'intérêt de la figue de Barbarie pour lutter contre l'athérosclérose, le diabète, l'indigestion ou les inflammations. Malgré ce que pourrait

laisser croire son goût sucré, la figue de Barbarie est pauvre en calorie. Elle apporte uniquement 36,80 kcal pour une portion de 100 grammes. Pour la même portion, il y a six grammes de glucides. Pour l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un plaidoyer pour le cactus, et plus précisément le figuier de barbarie, une plante d'avenir précieuse pour l'alimentation et le fourrage. «Alors que la plupart des cactus ne sont pas comestibles, les espèces Opuntia ont beaucoup à offrir, surtout si elles sont traitées comme une culture et non comme une mauvaise herbe», assure la FAO. Les pépins conte-

nus dans la figue de Barbarie peuvent provoquer certains désagréments. Il est recommandé aux personnes sensibles de surveiller leur consommation car ces graines peuvent être à l'origine d'occlusions intestinales. De plus, les personnes atteintes du syndrome de l'intestin irritable ne doivent pas manger ce fruit de manière excessive en raison de la présence des fibres en grande quantité. Pour les plus sensibles, il est aussi possible d'enlever les pépins pour éviter tous les désagréments. Pour les enfants, il est recommandé d'attendre les 24 mois faire goûter ce fruit.

SUISSE

Une fusillade lors d'une fête près de Zurich fait un mort et 5 blessés

Une personne a été tuée et cinq autres ont été blessées par des tirs dans la nuit de samedi à dimanche en marge d'une fête à Aarau, dans le nord de la Suisse près de Zurich, a annoncé la police, précisant que les auteurs des tirs étaient toujours recherchés. «Selon les premières constatations, les coups de feu tirés cette nuit dans le secteur de Schachen, à Aarau, ont fait un mort et cinq blessés, dont certains grièvement. Les recherches pour retrouver les auteurs, pour l'heure inconnues, sont en cours», a annoncé la police du canton d'Argovie sur les réseaux sociaux. Elle a précisé que «les mobiles éventuels ainsi que les circonstances exactes de l'acte restent à éclaircir». De son côté, la presse locale a indiqué que les coups de feu ont été tirés avant 03h00 (01h00 GMT) en marge d'une fête techno annuelle, qui a rassemblé quelque 3.500 personnes à l'hippodrome d'Aarau entre samedi après-midi et dimanche matin.

ITALIE

43 blessés au passage d'une tornade dans le nord du pays

Au moins 43 personnes ont été blessées au passage d'une tornade qui a frappé la ville de Crémone, dans le nord de l'Italie, ont rapporté samedi des médias. Selon l'agence de presse ANSA, de gros grêlons ont endommagé 10.000 véhicules et des centaines d'arbres ont été arrachés. Huit familles ont été évacuées de leurs domiciles. Les sites historiques de la ville ont également subi des dégâts. L'administration municipale tient une réunion d'urgence afin de déterminer les mesures à prendre face à cette catastrophe naturelle.

NÉPAL

La crue dévastatrice fait 734 morts et près de 2 500 disparus

Au Népal, les secours poursuivent leurs recherches après la crue meurtrière qui a frappé plusieurs régions du pays à la frontière avec la Chine. Le bilan provisoire de la crue dévastatrice qui a frappé mercredi plusieurs régions du Népal, à la frontière avec la Chine, continue de s'alourdir. Selon les derniers chiffres communiqués dimanche par les autorités népalaises, 734 personnes sont mortes et 2 498 sont toujours portées disparues. Côté chinois, au Tibet, 16 décès et 546 disparitions ont été signalés, portant le bilan cumulé à 750 morts et plus de 3 000 disparus. La crue a balayé des villages, des routes, des ponts et plusieurs infrastructures hydroélectriques, laissant derrière elle d'importants dégâts. Les secours poursuivent leurs recherches dans les zones les plus touchées, malgré des conditions particulièrement difficiles. Les fortes pluies, le relief montagneux et la montée des eaux compliquent l'accès aux secteurs sinistrés et font craindre de nouvelles inondations. Une course contre la montre est notamment engagée autour de plusieurs chantiers hydroélectriques. Au Népal, 933 travailleurs du secteur figurent parmi les personnes portées disparues. Plus d'une centaine d'ouvriers pourraient être piégés dans des tunnels du site de Trishuli 3A. L'armée népalaise est parvenue à faire passer un conduit d'air dans l'un des tunnels afin de tenter de maintenir les conditions nécessaires à la survie des personnes éventuellement bloquées

Le bilan provisoire de la crue dévastatrice survenue mercredi au Népal, à la frontière avec la Chine, est passé à 734 morts et 2.498 disparus, a annoncé dimanche l'autorité népalaise chargée de la gestion des situations d'urgence. Un précédent bilan a fait état de 682 morts, 675 côté népalais, 7 sur le territoire chinois du Tibet.



sous terre. Les autorités restent également en alerte face au risque d'une nouvelle montée des eaux. Le niveau de la rivière Bhotekoshi a de nouveau augmenté dimanche, poussant les autorités à demander aux équipes de secours de rester particulièrement prudentes. Dans certaines zones, les opérations ont déjà dû être interrompues temporairement en raison des risques liés aux eaux et aux

mouvements de terrain. Les scientifiques s'interrogent par ailleurs sur les facteurs ayant contribué à l'ampleur de cette crue. Le réchauffement des régions himalayennes fragilise les glaciers et peut accroître les risques liés aux événements hydrologiques extrêmes. Les autorités népalaises ont appelé à une mobilisation internationale face aux conséquences du changement climatique, alors que le

pays contribue très peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Alors que les recherches se poursuivent, des milliers de familles restent sans nouvelles de leurs proches. Les secours continuent de dégager les routes, d'évacuer les survivants et de rechercher les disparus. Le bilan, encore provisoire, pourrait évoluer dans les prochaines heures.

GABON

Lancement d'un projet pour la conservation de l'environnement

Le gouvernement gabonais a annoncé samedi le lancement de « Gabon Infini », un projet de financement destiné à mobiliser plus de 170 millions d'euros sur 10 ans en faveur de la conservation de l'environnement et du développement des communautés locales. En partenariat avec l'ONG environnementale américaine The Nature Conservancy (TNC),

ce projet s'inscrit dans l'engagement du Gabon à protéger 30% de ses écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce d'ici 2030 tout en générant des bénéfices économiques durables pour les populations locales, selon TNC. «Notre vision est claire : au-delà de la simple valorisation de nos ressources, nous voulons placer l'humain et nos communautés au cœur du développement», a déclaré le vice-président gabonais Her-

mann Immongault, lors d'une conférence de presse. Le Gabon, pilier écologique majeur du bassin du Congo et régulateur climatique pour une grande partie de l'Afrique, est couvert à plus de 80% par des forêts tropicales et dispose d'un territoire marin aussi vaste que sa superficie terrestre. Gabon Infini prévoit la création de 3,7 millions d'hectares de nouvelles aires protégées et l'amélioration de la gestion de 3,8 mil-

lions d'hectares déjà protégés. Il financera notamment des projets communautaires tels que la sylviculture durable, l'écotourisme, l'atténuation des conflits homme-faune, ainsi que des initiatives d'adaptation au changement climatique face aux inondations ou à l'érosion côtière. Le projet est soutenu par des donateurs internationaux, dont le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

EQUATEUR

Alerte rouge face au phénomène climatique El Niño

L'Equateur a déclaré samedi l'alerte rouge sur l'ensemble de son territoire face au phénomène climatique El Niño en cours, qui pourrait être le plus intense jamais enregistré, a indiqué le ministère de la Gestion des risques. L'actuel épisode, qui sera pire que ceux de 2015, 1997 et 1982, arrivera à son pic d'ici à la fin de l'année et générera une chaleur record au niveau mondial en 2027, d'après les estimations scientifiques. Il fait déjà des ravages en Amérique centrale, touchée par la sécheresse, comme en Indonésie, où il aggrave des feux de forêt déjà dévastateurs. Le ministère a ainsi annoncé dans un communiqué avoir «déclaré l'alerte rouge sur tout le territoire national face à l'épisode d'El Niño. La mesure a été prise compte tenu des conditions océano-atmosphériques». Il ordonne l'activation des comités d'opérations d'urgence, chargés de coordonner des actions telles que des évacuations préventives et la protection de la population dans les zones susceptibles d'être touchées. El Niño fait grimper les températures de surface du centre et de l'est de l'océan Pacifique équatorial, ce qui modifie les régimes des vents, de pression et de précipitations, tout en perturbant la pêche et les migrations aviaires. L'Equateur s'attend également à des sécheresses et des incendies en Amazonie. L'épisode le plus grave depuis 1950 a été celui de 1997-98, responsable de près de 300 morts, en plus de 20.000 sinistrés et de 3 milliards de dollars de pertes économiques, selon des chiffres officiels. Ces conditions renforcent les inquiétudes concernant les précipitations, les inondations et les mouvements de terrain dans les prochains mois. La vigilance s'étend également à d'autres pays de la région. Le Pérou, le Panama, le Honduras et le Salvador ont eux aussi pris des mesures face aux risques associés à El Niño.

CAN 2027

Kabanga au sifflet pour Algérie-Zambie

Pour le compte de la première journée du groupe I, les Verts accueilleront la Zambie, le 25 septembre prochain à partir de 20h00, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi Ouzou. A cette occasion, l'instance continentale a choisi un quatuor arbitral congolais pour officier lors de cette importante confrontation. L'arbitre central désigné est Malala Kabanga Yannick. Il sera assisté par ses compatriotes Kola Archange Matalatala et Mwengesali Jospin Mumbere, respectivement premier et deuxième assistants. Le poste de quatrième arbitre a été attribué à Masangune Louis Mwamba. La CAF mise ainsi sur un quatuor expérimenté, avec à sa tête un directeur de jeu qui connaît déjà les exigences des rendez-vous internationaux. International depuis 2015, Malala Kabanga Yannick possède une expérience appréciable sur la scène continentale. Le Congolais a déjà été appelé à officier dans plusieurs compétitions placées sous l'égide de la CAF, aussi bien au niveau des sélections que des clubs. Il a notamment pris part au CHAN 2024 et dirigé plusieurs rencontres de compétitions interclubs africaines. Sa connaissance du football continental devrait lui permettre d'aborder dans de bonnes conditions cette première journée des éliminatoires. L'enjeu sera important pour les deux sélections, qui chercheront à entamer leur campagne par un résultat positif. C'est le cas de l'EN qui souhaite débiter fort à domicile.

Les Chipolopolo veulent jouer leur carte

De son côté, la Zambie abordera cette confrontation avec l'ambition de réaliser une bonne opération en déplacement. Les Chipolopolo connaissent bien les exigences du football africain et tenteront de résister à la pression algérienne afin de repartir de Tizi Ouzou avec un résultat leur permettant de bien lancer leur parcours. Pour les Verts, il faudra donc faire preuve de

A moins d'un mois du début des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, la Confédération africaine de football (CAF) a procédé à la désignation du corps arbitral appelé à diriger la première rencontre de l'équipe nationale algérienne.



concentration et éviter tout relâchement. Une entame réussie pourrait permettre à l'Algérie de prendre rapidement confiance et de se placer dans une position favorable avant la suite des éliminatoires. Après cette première sortie à domicile, l'Algérie devra immédiatement se préparer à un déplacement qui s'annonce plus délicat. Lors de la deuxième journée du groupe I, les Verts mettront le cap sur le Burundi pour affronter les « Hirondelles ». Cette rencontre constituera leur première sortie à l'extérieur dans ces qualifications et pourrait déjà avoir une importance particulière dans la course aux premières places. Dans ce contexte, une victoire face à la Zambie serait évidem-

ment le scénario idéal. Elle permettrait aux Algériens d'aborder le déplacement au Burundi avec davantage de confiance et de sérénité. La désignation du quatuor congolais constitue désormais l'une des dernières étapes avant cette première échéance. Le décor est planté, les protagonistes sont connus et l'enjeu est clair : l'Algérie doit réussir son démarrage. Le rendez-vous du 25 septembre au stade Hocine Aït Ahmed sera donc très attendu par les supporters des Verts, qui espèrent voir leur équipe entamer ces éliminatoires de la CAN 2027 par une victoire convaincante.

H.M.

GC Mascara

Trois matchs amicaux au programme

Le GC Mascara bouclera sa préparation estivale par trois matchs amicaux, avant d'entamer le championnat de Ligue 2 amateur, dont le coup d'envoi est fixé au 11 septembre prochain, à-on informé samedi auprès de la commission chargée de la gestion du club. Les « Ghalistes » entameront leur série de rencontres amicales dimanche en accueillant le SCM Oran, pensionnaire du championnat inter-régions, au stade Meflah-Aoued de Mascara, à partir de 16h30. La rencontre sera ouverte au public. L'identité des deux autres adversaires ainsi que les dates des deux matchs amicaux

restants n'ont pas encore été arrêtées, dans l'attente de la finalisation du programme de préparation de l'équipe. La barre technique du GC Mascara est dirigée par l'ancien gardien de but international, Lamine Bougherara, qui a rejoint le club durant l'actuel mercato estival et a entamé sa mission avec pour objectif de préparer l'effectif en prévision de la nouvelle saison. L'effectif du club a également été renforcé par plusieurs nouvelles recrues durant cette période des transferts, dans le cadre des efforts de la direction visant à consolider les différents compartiments de l'équipe et à obtenir de meilleurs résultats que ceux inscrits la saison dernière. Le GC Mascara avait effectué une première étape de préparation à Oran, d'une durée de dix jours, ponctuée par un match amical face au MC Oran.

Hull City Belloumi Encore décisif

Décisif dans les dernières minutes, Bachir Belloumi a offert une passe lumineuse à Liam Millar pour permettre à Hull City d'arracher un précieux succès sur la pelouse de Coventry. Bachir Belloumi continue de marquer des points avec Hull City. Déjà bien en jambes depuis le début de saison, l'international algérien s'est de nouveau montré décisif ce week-end, en offrant la victoire aux Tigers sur la pelouse de Coventry (1-0), grâce à une passe décisive parfaitement exploitée par Liam Millar. Alors que les deux équipes semblaient se diriger vers un partage des points, Belloumi a pris les choses en main à la 81e minute. Malgré le retour d'un adversaire qui tentait de le retenir, l'Algérien a résisté au duel

avant de glisser un ballon parfaitement dosé dans la profondeur. Lancé dans le dos de la défense, Liam Millar n'a pas tremblé et a ajusté le gardien d'une frappe du pied droit à l'entrée de la surface. Une action qui a suffi au bonheur de Hull City. Solides jusqu'au coup de sifflet final, les Tigers ont conservé leur avantage et décroché une précieuse victoire à l'extérieur. Après avoir déjà créé la sensation en dominant Manchester United lors de la première journée, le promu confirme donc son excellent début de saison avec un deuxième succès consécutif en Premier League. Pour Belloumi, cette passe décisive vient surtout confirmer son influence croissante dans le secteur offensif de Hull City.

Al-Diriyah

Boulbina marque puis sort blessé

Décisif pour sa deuxième apparition avec Al-Diriyah, Adil Boulbina a inscrit son premier but en Arabie saoudite face à Al-Ettifaq, avant de quitter prématurément la pelouse, visiblement touché.

Adil Boulbina n'aura pas attendu longtemps pour débloquent son compteur en Arabie saoudite. Pour sa deuxième apparition sous les couleurs d'Al-Diriyah, l'international algérien a inscrit le but du break lors de la victoire décrochée sur la pelouse d'Al-Ettifaq (3-0), samedi, en Saudi Pro League.

À la 53e minute, Óscar Rodríguez a trouvé Boulbina dans la surface, côté gauche. Après s'être mis sur son pied gauche, l'ancien joueur du Paradou AC a déclenché une frappe croisée, parfaitement placée hors de portée du gardien. Le ballon est venu mourir dans le petit filet opposé.

Cette réalisation a récompensé une prestation pleine d'activité du numéro 10, titularisé aux côtés de Darwin Núñez. L'Uruguayen avait ouvert le score dès la 8e minute, déjà sur une passe décisive d'Óscar Rodríguez, avant de signer un doublé à la 81e. Boulbina, lui, a obtenu la note de 7,9.

La soirée du Fennec a toutefois été écourtée six minutes seulement après son but. Visiblement gêné physiquement, il a cédé sa place à Hattan Bahbri à la 59e minute, sans que la nature de son éventuelle blessure soit encore connue.

Ce premier but lance idéalement son aventure avec Al-Diriyah et confirme la qualité de ses débuts.



WOLFSBURG

Lyon bouscule Nice pour Amoura

L'Olympique Lyonnais vient de s'inviter dans un dossier qui semblait pourtant prendre une direction claire. Alors que Mohamed Amoura s'était mis d'accord avec l'OGC Nice et que son arrivée dans le sud de la France était attendue dans les prochaines heures, l'OL tente désormais de renverser la situation. Selon les informations de Nabil Djellit, le club rhodanien pousse très fort pour

convaincre l'international algérien. Nice avait récemment accéléré pour attirer l'attaquant de Wolfsburg et avait réussi à avancer sérieusement avec le joueur. Son arrivée sur la Côte d'Azur semblait même se préciser, puisqu'il était attendu dans le sud de la France. Mais cette perspective n'empêche visiblement pas Lyon de tenter sa chance jusqu'au bout. Pour le Gym, Mohamed Amoura représente une

opportunité particulièrement intéressante. À 26 ans, l'Algérien possède le profil explosif recherché pour dynamiser le secteur offensif niçois. Après avoir déjà recruté Gautier Hein et Elye Wahi, le club azuréen souhaite encore renforcer son attaque avec un joueur capable de jouer dans la profondeur, de provoquer et de faire la différence grâce à sa vitesse. Amoura sort par ailleurs d'une saison indivi-

duelle honorable malgré les difficultés de Wolfsburg, avec huit buts et trois passes décisives en 33 rencontres. Avec l'Algérie, il s'est également distingué en terminant meilleur buteur des qualifications africaines pour la Coupe du monde avec dix réalisations. Longtemps convoité par plusieurs formations, Amoura est désormais au centre d'un duel entre deux clubs français.

LIGUE 1

L'OL **concède** le nul face au Havre

L'OL a arraché un point contre le HAC (1-1), dans une fin de match folle, avec un but refusé par le VAR pour les deux équipes. Trois jours après sa désillusion européenne, l'équipe de Paulo Fonseca ne s'est pas rassurée.



L'OL avait très envie de passer à autre chose, quatre jours après son échec en barrage retour d'accès à la Ligue des champions (1-2 contre Fenerbahçe), avec une équipe renouvelée dans toutes les lignes et avec notamment deux nouveaux latéraux, Atekhame et Tagliafico, aux places de Maitland-Niles et Abner Vinicius. Mais, comme mardi, les Lyonnais n'ont pas obtenu le résultat escompté. S'ils n'ont pas perdu, ils n'ont pris qu'un point face au Havre et auraient même pu n'en récolter aucun, au terme d'une fin de match assez folle. Ce n'est pas encore la grosse crise mais déjà l'heure de la haute tension dans le Rhône au terme d'une semaine sombre et alors que les derniers jours du mercato seront cruciaux pour l'avenir financier du club. Cette fois, pourtant, les joueurs de Paulo Fonseca ont démarré fort, et il leur a manqué une pointe d'adresse (Tolisso, 13e) puis de chance (Boudache, 14e) pour ne pas valider cette entame convaincante. Mais cela n'a pas duré bien au-delà de ce quart d'heure enlevé. Privé au coup d'envoi des

options Fofana et Sulc pour des raisons liées au mercato, avec Ruben Kluivert carrément absent de la feuille de match, Lyon est revenu des vestiaires avec des intentions similaires en deuxième période et a encore oublié de concrétiser. Cette fois par Openda, qui reprenait dans le petit filet extérieur un tir de Tolisso dévié vers le deuxième poteau par Mpsasi (60e). Ce raté marquait le début d'une ultime demi-heure assez dingue, durant laquelle les deux équipes vont marquer deux fois mais aussi voir, chacune leur tour, un autre but refusé par le VAR pour des raisons discutables. A la 74e, le HAC a ouvert le score sur au terme d'une action où deux centres ont filé devant le but lyonnais, le deuxième finissant sur la tête de Samatta devant un Greif figé sur sa ligne. Openda a égalisé, lui aussi au deuxième poteau, sur un corner dévié de la tête au premier (87e) et derrière, Lyon a beaucoup poussé, a aussi cru perdre sur deux contres normands, pour quitter le Groupama Stadium sur une deuxième déception. Moins forte que mardi mais très gênante quand même.

Deux buts refusés par le VAR

A la 65e minute, Corentin Tolisso a cru délivrer le stade en reprenant un ballon dévié vers lui par Mpsasi, qui avait auparavant manqué sa sortie aérienne sur un coup franc de Nuamah. Doublement fautif sur l'action, le gardien havrais a été sauvé par le VAR, qui a appelé François Letexier pour vérifier que Bacher, légèrement hors jeu, avait bien gêné le gardien normand. L'arbitre a considéré que oui et annulé le but, à un moment où Lyon poussait fort et à la grande colère de Paulo Fonseca. Dans le temps additionnel, alors que le score était de 1-1, le VAR a de nouveau alerté François Letexier après le deuxième but normand de la soirée, signé Nakamura en deux temps. Là encore, l'arbitre a annulé le but après avoir constaté qu'au départ de l'action un Havrais, encerclé et gêné par deux Lyonnais, avait touché le ballon de la main. Provoquant, cette fois, la fureur de Didier Digard. Et, au final, une immense frustration dans les deux camps.

Bundesliga**Débuts réussis pour Demichelis avec Leipzig**

L'entraîneur argentin Martin Demichelis a réussi ses débuts sur le banc du RB Leipzig, en remportant une

victoire (3-0) contre le Borussia Monchengladbach, lors de la première journée de Bundesliga, disputée samedi, à domicile. Grâce aux buts de Ridle Baku (26e), Antonio Nusa (49e) et Rocco Reitz (66e), le RB Leipzig répond à la victoire du Bayern vendredi soir à domicile contre Stuttgart (5-1). De son côté, le Borussia Dortmund, premier poursuivant du Bayern la saison dernière mais distance de 16 points à l'issue de l'exercice, reçoit samedi (18h30) le Hambourg SV. La

première rencontre de Carles Martinez Novell sur le banc du Bayer Leverkusen a en revanche tournée au cauchemar pour l'ancien entraîneur de Toulouse, avec un revers (3-2) sur la pelouse d'Elfersberg, novice en Bundesliga. La défense de Leverkusen a cédé coup sur coup en début de match (8e et 9e), et dans la première minute de la seconde période (46e). Les buts de Patrik Schick (77e) et Christian Kofane (90e+1) n'ont pas permis d'éviter la défaite.

Série A**La Juventus s'en sort contre Parme**

La Juventus n'a pas brillé, mais s'en est sortie contre Parme samedi soir à l'Allianz Stadium (2-0), pour le compte de la 2e journée de Serie A, grâce à l'entrée tonitruante de Nico Gonzalez. Elle reste invaincue. Une victoire au petit trot, mais une victoire quand même. Ce samedi à l'Allianz Stadium, la Juventus a décroché une deuxième victoire en autant de matches de Serie A face à Parme (2-0), après le succès inaugural contre Frosinone (1-0). Les Turinois ont longtemps ronronné face au bloc très bas des Parmesans, pas venus dans le Piémont pour faire le jeu, mais se sont libérés après l'entrée de Nico Gonzalez. Le vice-champion du monde argentin, lancé à la 57e à la place d'un Jonathan David transparent, a d'abord placé une volée juste à côté du but (59e), avant d'ouvrir le score trois minutes plus tard en deux temps. Après une première frappe magnifique de près de 30 m sur le poteau, Gonzalez a récupéré la balle et décoché un tir dévié dans ses propres filets par un défenseur adverse. Il a ensuite vu un autre entrant, Teun Koopmeiners, clore le semblant de suspense d'un tir croisé du gauche (88e, 2-0). Une semaine après avoir été chahuté par son entraîneur Luciano Spalletti, Randal Kolo Muani n'a pas spécialement brillé mais est parvenu à se créer plusieurs occasions (55e, 69e, 70e), dans un match sans grand espace.

AC Milan**Rafael en route pour Galatasaray**

L'international portugais Rafael Leao va quitter l'AC Milan, son club depuis 2019, pour rejoindre le club turc de Galatasaray, a-t-il annoncé après la victoire (2-0) du Milan face à Venise en ouverture de la deuxième journée du Championnat d'Italie. «C'est un moment difficile, j'ai dit au revoir après sept années à mes coéquipiers, c'est le moment de faire mes adieux», a-t-il déclaré en zone mixte, selon des propositions rapportées par la presse italienne. «Je vais rester assuré dans l'histoire du club pour tout ce que j'ai fait. L'amour que j'ai pour le Milan ne me quittera jamais, je lui suivrai toujours, même de loin», a ajouté l'attaquant, formé au Sporting Lisbonne et passé par Lille (2018-19) avant son arrivée en Italie. Selon la presse spécialisée, Galatasaray va déboursier jusqu'à 45 millions d'euros pour recruter l'attaquant de 27 ans qui va s'engager jusqu'en 2030 avec le club turc. Sous le maillot rossonero, Leao a marqué 80 buts en 291 matches toutes compétitions confondues et a remporté un titre de champion d'Italie (2022) et une Supercoupe d'Italie (2024).

MLS

Messi mène Miami vers une **victoire** historique

L'Argentin Lionel Messi a inscrit quatre buts pour conduire l'Inter Miami à la victoire face à son hôte Montréal sur le score de 7-1, lors de la rencontre qui les a opposés samedi en Major League Soccer. L'équipe a ainsi réalisé le plus grand nombre de buts en un seul match de son histoire, mettant fin de belle manière à sa série de matches sans victoire. Messi a ouvert le score sur un coup franc qui a heurté un joueur et changé de trajectoire à la 40e minute, avant d'ajouter son deuxième but à la 52e minute au terme d'une percée indivi-

duelle éblouissante.

Après avoir offert un but à son coéquipier Luis Suarez, la star argentine a complété son triplé en enroulant avec brio un lob par-dessus le gardien, sept minutes avant la fin du temps réglementaire. Dans le temps additionnel, Messi s'est présenté pour tirer un coup franc et l'a expédié avec sa précision habituelle dans la lucarne. Le milieu de terrain de l'Inter Miami, Casemiro, a déclaré à la chaîne de télévision Apple: «Voilà ce que signifie avoir Messi dans l'équipe. Nous

devons profiter de ces moments, car c'est une personne et un joueur qui écrit l'histoire.»

Il a ajouté: «Nous avons vu aujourd'hui que nous devons en profiter, continuer à le soutenir et rivaliser à ses côtés, car il reste le meilleur. Il l'a prouvé lors de la Coupe du monde. Nous devons profiter de sa présence, car avec lui nous sommes bien plus forts.» la huitième fois dans la carrière légendaire de Messi qu'il inscrit quatre buts ou plus en un seul match, et la première depuis son arrivée à l'Inter Miami.

Son dernier match à quatre buts remontait à février 2020, lorsqu'il les avait marqués avec le Barça face à Eibar en Liga. Le joueur de 39 ans est également devenu le plus rapide de l'histoire de la Major League Soccer à atteindre 20 matches avec deux buts ou plus lors de la saison régulière, y étant parvenu en 72 rencontres. Messi est en tête du classement des buteurs de la Major League Soccer cette saison avec 18 buts en seulement 19 matches, devançant de deux unités Petar Musa, l'attaquant du FC Dallas.

LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT

- I. Occupation sous l'Occupation.
- II. Presque fermé.
- III. Rigoriste. IV. Aurochs. C'est du gateau.
- V. Ferrures. Vaincu aux Champs Catalauniques.
- VI. Protégée. Lettre recommandée
- . VII. Plats provençaux. Le côté obscur de la vallée.
- VIII. Champ de bataille. Descente de bourses.
- IX. Eliminai. Tube un peu secoué. X. Issues. Dépôt d'eau.

VERTICALEMENT

- 1. Opinion sur rue.
- 2. Pisse en lit.
- 3. Angoissante.
- 4. Fleur. Paresseux.
- 5. Bête. En Ré.
- 6. Epuisante Blanc qui vire au rouge à l'heure de l'apéro.
- 7. Ils'envoie en l'air.
- 8. C'est non. Corrigez.
- 9. Chrome. Sardinelle.
- 10. Evêché orthodoxe.

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : fragile

- BAGUETTE

BANANE

BRIDE

BUDGET

COEUR

COSTAUD
- DECRET

DESIR

DOMAINE

ECOUTER

GENOISE

GENOU
- HEURTER

JOURNAL

MARCHAND

MISSIVE

NAVIGUER

NOCIF
- OCCASION

ORAGE

PAUSE

PENSION

PROFOND

SAOUL
- SEDUIRE

STIPULER

VERTUEUX

VIRGULE

VIVACE

VOYAGE

E	E	V	I	S	S	I	M	D	N	O	F	O	R	P
V	S	S	P	E	V	O	Y	A	G	E	S	U	A	P
N	I	S	B	E	R	E	V	E	R	T	U	E	U	X
O	O	R	A	C	J	I	N	F	I	C	O	N	R	D
I	N	D	G	O	G	O	U	P	A	N	H	I	U	T
S	E	E	U	U	U	R	U	D	B	A	N	A	N	E
A	G	C	E	T	L	L	U	R	E	R	T	M	N	G
C	A	R	T	E	E	E	P	E	N	S	I	O	N	D
C	R	E	T	R	U	E	H	C	O	A	I	D	E	U
O	O	T	E	V	I	V	A	C	E	C	L	R	E	B

PROTECTOR POLAIRE ARTISTE VITALE	EN VOIR BORD DU GRAND NORD	ORIGINAL EXCELLENT NAUTIER	ROCHE CALCAIRE PROCEDE	MAR DE CÔTE NORD À BORD	GOUVERN SON SUEVE DE HANING	PRODIGE TOUT DE SMOOP	NE CHANGENT PAS LE FROID
CORUR DE REINE LETTRE DE PLATON	CHONETTE SYMBOL	POISSON DOLLARS EN VERT	DIRECTION	SOUVENT PRENE PAR LA BANGUARD	POÈME SPACIOTE	NÈME ART CITÉ INUS MERISLE	
LA FEMME À REINE PORT TUS		HUT		PROVINCE DU QUÉBEC RICHESSE DU CANADA			
HURON DU ALDOHN	ARTICLE ÉTRANGERS TITRE DE NOBLESS		PRONON BÉCAH	RECONNA MENT DE VOYELLES		INTERDITE	A VISITE LE BROENLAND
ZÉROS PORTES CHATELUS OUBROIS		COURTIN TIRE FLEET À ECREVISSES		NOUVELLE SPORT NATIONAL			
BELEVE ENTRE DEUX FAILLES	EVEN TUALITE	OISEAU COUREUR	AUTREFOIS YORK	NOTE	ATTRAPÉ BLANC POUR UN LOUP	EX CAPITALE D'ANNÉE	
CALCOM RIVERBLE CHEZ L'INDOIR				UNITES DE SURFACE		ESPRIT REMERCE	
PAPESSUR DE NATURE		BATLES DAMES		MOTOCY CLETTES			DÉPRESSION ECOSSAISE
COUPE SPORTIVE CITÉ DU BRADANT					ACIDE VITAL	POSSÉDIF	SANT BANCHOT RUDMENTS
PETITE BAIL GRANDE EN ACACIE		LA PLUS RICHE PROVINCE DU CANADA		REFUS DE WHISKEY	CHLÉ	FLUVE DU NORD	OR PERSAN ROUGE ET NOIR EN VIRIS
			SAUNON D'EAU DOUCE				AGENT DE CUTS

SUDOKO

1			4		8			3
6	9	3				8	4	5
		9	5		6	1		
2								8
		1	7		3	2		
7	6	5				3	2	1
4			1		2			7

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS

6

5

4

3

2

1

6	1	5	3	9	2	8	7	4
2	4	8	5	6	7	3	1	9
3	7	9	1	8	4	5	6	2
5	2	5	8	1	6	9	3	4
1	8	1	6	9	2	5	7	3
4	9	6	3	7	5	2	1	8
8	3	4	9	1	5	2	7	6
9	6	1	2	7	8	4	3	5
7	5	3	4	8	7	2	1	6
8	9	1	3	4	6	2	5	7

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

E	E	S	E	E	R	E	A	G	E	X
I	I	T	T	U	D	I	N	I	K	
R	A	I	E	T	E	R	A	R	V	
E	O	T	E	C	A	R	E	R	V	
U	E	S	E	S	O	N	E	N	A	
R	O	M	B	R	E	S	T	O	N	
I	M	E	A	R	O	M	C	E	S	
S	A	B	C	E	D	A	I	R	E	
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

SPECIAL

PARIS

E	S	C	A	R	P	E	O	L	E	E	S	C	A	R	P	E
E	V	E	O	L	E	E	S	C	A	R	P	E	O	L	E	E
E	M	P	E	T	R	A	I	O	N	G	L	I	E	N	O	N
E	N	G	L	I	E	N	O	N	E	S	Z	E	E	G	O	G
E	N	O	N	E	S	Z	E	E	G	O	G	E	I	L	A	V
E	M	E	B	A	R	E	L	U	A	T	R	E	A	T	R	E
E	B	R	I	G	A	D	I	E	R	A	N	E	M	A	R	N
E	M	O	T	I	V	E	M	A	R	N	E	E	E	E	E	E
E	G	R	E	S	E	S	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	M	I	S	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	R	A	T	P	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	P	U	R	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	L	O	V	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
E	B	A	T	E	A	V	L	A	V	O	I	R	E	O	C	B

LA KALÂA DES BÉNI HAMMAD

Un site qui veille sur le Hodna

La Kalâa, avant de tomber, en est une ville vaste, serrée entre les reliefs, protégée par les pentes du djebel Maadid et par les gorges de l'oued Fredj. À plus de 1 000 mètres d'altitude, elle domine le Hodna et surveille les passages venant du sud. Le choix du lieu répondait à une nécessité militaire, mais aussi à une vision politique. Depuis ce balcon de pierre, les Hammadides pouvaient défendre leur territoire tout en affirmant l'existence d'un pouvoir nouveau dans le Maghreb central. C'est en 1007 que Hammad ibn Bologhine, issu de la puissante famille ziride, y fonde sa capitale. La ville naît dans une période de recomposition politique, marquée par l'affirmation progressive des dynasties berbères sanhadiennes. Pour peupler la nouvelle cité, les chroniques rapportent le transfert des habitants de M'sila, de Souk Hamza, l'actuelle Bouira, ainsi que de groupes djerawa. La Kalâa ne s'est donc pas construite seulement avec des murs, des palais et des mosquées. Elle a été bâtie avec des populations déplacées, des artisans, des soldats, des marchands et des savants appelés à faire vivre une capitale encore jeune. L'endroit conservait la mémoire de périodes bien plus anciennes. Des vestiges numides et romains attestent que ces hauteurs n'avaient jamais été totalement étrangères aux hommes. Mais avec les Hammadides, le site change d'échelle. La montagne devient une ville. La forteresse devient un centre de gouvernement. Aujourd'hui encore, l'isolement du lieu frappe le visiteur. La plaine s'ouvre au loin, immense et presque silencieuse, tandis que les reliefs referment la cité sur elle-même. Cette géographie explique une part de son destin. La Kalâa était difficile à atteindre, mais elle pouvait aussi contrôler les routes qui reliaient les villes du Maghreb central, l'Ifriqiya et les ports du nord.

La cité des palais et des caravanes

Au XI^e siècle, la Kalâa connaît une prospérité qui dépasse sa fonction défensive. Elle devient l'une des grandes villes du Maghreb. Le géographe andalou Al-Bakri la décrit comme une métropole attirant les caravanes venues de l'Irak, du Hidjaz, d'Égypte, de Syrie et des différentes régions du Maghreb. Ce témoignage donne la mesure de l'ouverture de la cité, alors reliée à un espace commercial et intellectuel qui allait bien au-delà de ses montagnes. Les échanges apportent des marchandises, mais aussi des manières de bâtir, de décorer et de penser. Dans les palais hammadides, les fouilles ont révélé les traces d'un art raffiné, fait de marbres, de stucs, de faïences, de décors géométriques et végétaux. L'eau elle-même occupait une place centrale dans cet urbanisme de prestige. Citernes, bassins et systèmes d'approvisionnement accompagnaient les résidences princières, les jardins et les espaces de vie. Le palais du Manar, dont subsiste le célèbre donjon, évoque encore cette grandeur. Sa masse carrée, dressée au-dessus de la falaise de l'oued Fredj, n'était pas seulement un ouvrage militaire. Il appartenait à un ensemble palatial où le pouvoir se mettait en scène. Dans les cours, les salles et les galeries se jouait la vie d'une cour qui regardait autant vers Kairouan et Le Caire que vers

Sur les hauteurs de Maadid, au nord-est de M'sila, les pierres de la Kalâa des Béni Hammad racontent l'histoire d'une capitale née de la montagne, du pouvoir et des grands chemins du Maghreb médiéval. Mille ans après sa fondation, son minaret continue de se dresser face à la plaine du Hodna, comme la dernière voix d'une cité qui fut à la fois forteresse, métropole, marché et foyer de savoir.



les villes de l'Algérie intérieure. La Grande Mosquée reste le monument le plus saisissant du site. Sa salle de prière comptait treize nefs et huit travées. Elle figure parmi les plus vastes mosquées de l'Algérie médiévale. Son minaret, qui demeure debout malgré les siècles, est considéré par l'UNESCO comme le plus ancien d'Algérie après celui de Sidi Boumerouane à Annaba. Cette mosquée ne fut pas seulement un lieu de culte. Elle fut aussi un espace de transmission. La Kalâa a accueilli des juristes, des théologiens, des lettrés et des poètes, notamment dans le contexte du déclin de Kairouan et de l'arrivée d'élites savantes dans les villes du Maghreb. Le poète et érudit Ibn al-Nahwi y enseigna, et son célèbre poème mystique, Al-Munfarija, aurait été diffusé depuis la Grande Mosquée. La cité apparaît ainsi comme un maillon essentiel entre la tradition savante de Kairouan et le rayonnement ultérieur de Béjaïa.

Quand Béjaïa prend le relais

Le destin de la Kalâa bascule progressivement avec le déplacement du centre de gravité hammadide vers la côte. Face aux bouleversements politiques, à l'insécurité dans les campagnes et à l'essor du commerce maritime, les souverains choisissent Béjaïa comme nouvelle métropole. À la fin du XI^e siècle, Al-Mansour transfère sa cour dans la ville portuaire, sans faire disparaître im-

médiatement l'ancienne capitale. La Kalâa perd son rang de siège du pouvoir, mais elle ne cesse pas brusquement d'exister. Elle conserve un rôle économique, religieux et intellectuel pendant plusieurs générations. Sa lente marginalisation traduit surtout une transformation profonde du Maghreb. Les routes terrestres qui avaient fait sa force ne suffisent plus face à l'attraction des ports, de la Méditerranée et des grands échanges maritimes. La prise de la cité par les Almohades, en 1152, précipite le déclin. Une partie importante de ses constructions est détruite. Les princes et une partie des élites ont déjà gagné Béjaïa. La ville se vide peu à peu de ce qui faisait son éclat, sans cesser toutefois d'habiter longtemps les mémoires locales. Le contraste est frappant entre l'ampleur de l'ancienne cité et le paysage actuel. Les murs sont tombés, les palais sont en grande partie réduits à leurs fondations, les chemins ont remplacé les rues. Pourtant, la Kalâa n'est pas un simple champ de ruines. Elle demeure une archive à ciel ouvert de la puissance hammadide et de l'histoire urbaine de l'Algérie médiévale.

Un patrimoine à préserver

Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1980, la Kalâa des Béni Hammad est reconnue comme un témoignage exceptionnel d'une civilisation hammadide aujourd'hui disparue.

L'organisation souligne également l'influence de son architecture sur le Maghreb, l'Andalousie et la Sicile. Cette reconnaissance ne met pas le site à l'abri des fragilités. Les pierres subissent l'érosion, les variations climatiques et le temps. L'UNESCO relève que les vestiges restent vulnérables aux dégradations naturelles et que la conservation du site exige des moyens financiers et des compétences spécialisées durables. La Kalâa accueille seulement quelques milliers de visiteurs par an, loin des grands circuits touristiques qui façonnent l'image patrimoniale du pays. Cette discrétion lui donne une force particulière. La Kalâa ne se livre pas dans l'agitation. Elle impose le temps long. Devant son minaret, devant les contours effacés de ses palais et les pierres de sa mosquée, l'histoire cesse d'être une date figée dans un manuel. Elle reprend une forme humaine, celle des bâtisseurs, des familles déplacées, des caravanes arrivées de loin, des étudiants réunis autour d'un maître et des souverains qui avaient fait de cette montagne le cœur battant de leur royaume. La Kalâa des Béni Hammad rappelle ainsi que l'Algérie médiévale ne fut pas seulement une terre de passages et de conquêtes. Elle fut aussi une terre de villes, de savoirs, d'architecture et de création. Dans le silence du Hodna, cette capitale disparue continue de tenir son rang.

R.C.

EN SOLIDARITÉ AVEC LES SINISTRÉS DES DERNIERS INCENDIES

Suspension des festivals et rendez-vous festifs sur tout le territoire national

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé la suspension de toutes les activités à caractère festif, notamment les festivals et les rendez-vous artistiques, à travers l'ensemble du territoire national,

en solidarité avec les familles des victimes, les blessés et les personnes sinistrées par les incendies qui se sont déclarés dans plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique un communiqué du ministère. Sont exclues de cette mesure les «activités culturelles à caractère non festif», notamment celles pouvant être organisées dans un cadre culturel, éducatif ou de sensibilisation, sans revêtir un caractère festif, tout en tenant compte de la situation générale et des «spécificités locales des régions concernées», précise le communiqué.

Les festivals et manifestations reportés «seront reprogrammés à des dates ultérieures, en coordination avec les services et organismes concernés», conformément aux procédures et dispositions réglementaires en vigueur, ajoute le ministère.

Trait d'esprit

“Ne faites jamais demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. » La procrastination est une voleuse de temps.”

Charles Dickens

U23 : Saïfi lance la préparation au CTN
25 joueurs réunis à Sidi Moussa

La sélection nationale U23 a entamé, dimanche, un nouveau regroupement au Centre technique national de Sidi Moussa, sous la direction de Rafik Saïfi. Prévu jusqu’au 2 septembre, ce stage réunit 25 joueurs évoluant exclusivement dans le championnat national, entre la Ligue 1 et la Ligue 2. Ce rassemblement intervient à quelques mois de l’entrée en lice des jeunes Verts dans les éliminatoires de la CAN U23 2027. Exemptée du premier tour, l’Algérie débutera directement au deuxième tour, où elle sera appelée à affronter le vainqueur de la confrontation entre le Malawi et l’Eswatini. La double confrontation du deuxième tour est programmée au mois de novembre, entre le 9 et le 17. Les protégés de Rafik Saïfi auront l’avantage de connaître leur adversaire à l’avance, mais devront surtout bien négocier cette première étape avec un déplacement à l’aller avant de recevoir lors de la seconde manche. Une échéance importante qui permettra de mesurer les ambitions de cette nouvelle génération. Dans le cas où les Verts parviendraient à franchir ce cap, ils devront encore passer par un troisième et dernier tour, prévu en mars 2027. À ce stade, l’Algérie pourrait être opposée au vainqueur de la confrontation entre le Zimbabwe et le vainqueur du duel Mali-Île Maurice. Au-delà de l’objectif continental, cette campagne revêt une importance particulière puisque la CAN U23 constitue également la voie de qualification pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Le staff national entend donc profiter de ce stage pour élargir ses observations, renforcer la cohésion du groupe et permettre aux joueurs de s’adapter progressivement aux exigences du niveau international. Avec ce regroupement de quatre jours, Rafik Saïfi poursuit ainsi la construction de son équipe en vue des prochaines échéances. La priorité sera de disposer d’un groupe compétitif et suffisamment préparé pour franchir les deux derniers obstacles qui séparent les jeunes Verts d’une participation à la CAN U23 2027 et, à terme, d’une qualification olympique.

H.M.

- Liste des convoqués :**
- Mokhtar (CRB), Trad, Boungab (ESS), Merhab, Cherir (JSS), Benadela (USC), Gassi, Chaïb, Hamadouche (MCA), Bouaouiche, Tichtich (JSK), Guerroudja (CRT), Ben Idder, Gudoum, Belkaid (PAC), Diha (USB), Ammam (JSEB), Mahi (MBR), Boularas, Limane, Boutaoui (USMA), Sari (ESBA), Abassi (JSEB) et Feddal (ASO)

Boumerdès : des pneus abandonnés évacués des forêts

La conservation des forêts de la wilaya de Boumerdès a publié un message sur Facebook. Elle y évoque l’intervention de sa brigade mobile après la diffusion d’une vidéo. Celle-ci montrait des pneus abandonnés aux abords et à l’intérieur de la forêt, dans la localité d’El Karma,, Boumerdès. L’opération s’est déroulée sous la supervision du wali. Les services de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale étaient présents. Les pneus ont été ramassés et évacués hors du périmètre forestier. Un autre ensemble de pneus a également été retiré dans la zone de Draâ Ben Haddem, sur la même commune. Cette action s’inscrit dans la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt. Elle vise à éliminer les sources de danger avant qu’elles ne menacent l’environnement forestier. La conservation des forêts a salué l’initiative du citoyen qui a signalé la présence de ces pneus. Sa démarche a permis d’écarter un risque pour la préservation de la forêt. L’administration appelle de nouveau les citoyens à la vigilance. Elle leur demande d’éviter tout comportement susceptible de provoquer un départ de feu. En cas de fumée, d’incendie ou de comportement suspect, il faut immédiatement composer le numéro vert 1070.

En prévision de la saison des pluies
Alger se prépare

Les services de la wilaya d’Alger poursuivent leurs interventions sur le terrain en prévision de la saison des pluies, à travers les différentes circonscriptions administratives, indique hier un communiqué des services de la wilaya. Ces interventions s’inscrivent dans le cadre des «préparatifs en prévision de la saison des pluies» et de la mise en œuvre des instructions du ministre, wali d’Alger, Mohamed Abdenour Rabehi. Elles concernent notamment les routes, les quartiers et les agglomérations à travers les différentes circonscriptions administratives, précise la même source. Les services de la wilaya s’emploient à «intensifier leurs efforts en prévision des intempéries», notamment en procédant au curage et au nettoyage des avaloirs, afin d’éviter l’obstruction des différents réseaux d’évacuation des eaux. Ces interventions, lancées en juillet dernier, se poursuivent de manière régulière et intensive, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels à travers les différentes circonscriptions administratives, afin d’assurer une bonne préparation à la saison des pluies et de parer à tout imprévu pouvant survenir dans les prochains jours.

Trois suspects arrêtés à Rouïba pour une série de vols à l’arraché

À Rouïba, dans la banlieue d’Alger, la police a interpellé trois individus déjà connus de la justice pour leur implication présumée dans onze vols à l’arraché. Ces agressions, perpétrées à moto, visaient des passants, hommes et femmes, dans les rues de la ville. L’enquête a été déclenchée après la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux montrant les suspects en action. Grâce à ces images et à un travail de renseignement approfondi, les enquêteurs de la 10e sûreté urbaine de Rouïba ont pu les identifier et les arrêter. Les deux motos utilisées pour commettre ces vols ont également été saisies. Après les procédures légales, les trois hommes ont été déférés devant le procureur de la République.

Mahrez libre : Çorum FK entre dans la course

Libre de tout engagement depuis la fin de son aventure avec Al-Ahli, Riyad Mahrez reste très demandé. Plusieurs clubs s’intéressent à lui pour la suite de sa carrière. Une nouvelle piste vient d’apparaître en Turquie. Al-Wahda, au Qatar, a déjà engagé des discussions sérieuses avec le capitaine de l’équipe nationale algérienne. Mais c’est désormais Çorum FK qui se présente comme une destination possible. Nouveau promu en Süper Lig, le club aurait formulé une offre financière particulièrement intéressante, selon des médias étrangers. L’objectif est de convaincre l’ancien joueur de Manchester City de rejoindre ses rangs. À 35 ans, Mahrez conserve une valeur sûre sur le marché. Son expérience au plus haut niveau et son palmarès en font une cible de choix. Les dirigeants de Çorum sont prêts à consentir un effort financier important. Ils veulent réaliser l’un des recrutements les plus marquants de l’histoire du club. Ils s’inspirent de l’opération menée avec Cengiz Ünder. L’international turc était lui aussi arrivé libre. Les responsables espèrent ainsi renforcer leur effectif et se stabiliser parmi l’élite turque.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

AFFAIRE AÏSSIOU

L'APS dénonce une nouvelle offensive médiatique française

Une nouvelle séquence médiatique impliquant des médias français et portant sur le cas d’Ayoub Aïssiou pourrait prochainement émerger, selon l’Agence Algérie Presse Service (APS), qui fait état d’une mobilisation de certaines chaînes françaises autour de cette affaire.

D’après l’APS, les chaînes TF1 et France Télévisions prépareraient des contenus consacrés à Ayoub Aïssiou, actuellement détenu en Espagne après l’exécution, par les autorités espagnoles, d’un mandat d’arrêt international émis à son encontre par la justice algérienne. L’agence algérienne précise que l’intéressé fait l’objet de poursuites et de condamnations par la justice algérienne pour plusieurs faits, notamment des accusations de vol, de dilapidation de deniers publics, de blanchiment d’argent, de financement d’activités qualifiées de subversives et de spoliation de biens de citoyens. Selon la même source, cette couverture médiatique pourrait constituer une nouvelle tentative visant à internationaliser une affaire judiciaire algérienne et à exercer une influence sur son traitement par la justice espagnole. L’APS inscrit, par ailleurs, cette séquence dans le contexte plus large des tensions persistantes entre Alger et Paris. Elle estime que certains médias français servent régulièrement de relais à des acteurs hostiles aux autorités algé-



riennes. L’agence dénonce ainsi ce qu’elle considère comme une instrumentalisation médiatique de dossiers judiciaires impliquant des ressortissants algériens et estime que cette nouvelle initiative ne devrait pas, à l’image des précédentes, avoir d’impact significatif sur les procédures judiciaires en cours. ■

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE CANNABIS DÉMANTELÉ À BLIDA

Plus de 70 kg de résine de cannabis saisis

Les services de sécurité ont porté un coup dur à une filière de trafic de drogue qui reliait la frontière ouest au centre du pays. Cinq personnes ont été interpellées et deux véhicules saisis. La brigade de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida a annoncé le démantèlement d’un réseau criminel organisé à dimension transnationale. Ce groupe se spécialisait dans l’acheminement et la commercialisation de stupéfiants. L’opération a permis la saisie de plus de 70 kilogrammes de résine de cannabis traitée, du kif en provenance directe du Maroc. Cette prise résulte de plusieurs semaines d’investigations techniques et de surveillances discrètes. Les enquêteurs ont cartographié le circuit logistique. D’importantes quantités de drogue étaient introduites par la frontière occidentale, puis convoyées clandestinement vers les grandes zones urbaines du centre, en particulier la région algéroise et ses environs. Deux véhicules de tourisme ont été interceptés. Ils servaient à sécuriser le convoi, l’un en ouverture et l’autre pour

le transport de la cargaison. Cinq membres clés de la structure logistique ont été arrêtés. La drogue, soigneusement conditionnée en plaquettes destinées au marché noir local, a été placée sous scellés. À l’issue des gardes à vue et de l’enquête préliminaire, les cinq suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Blida. Ils sont poursuivis pour impor-

tation illicite, transport, stockage et trafic de stupéfiants dans le cadre d’un groupe criminel organisé transnational. S’y ajoutent des chefs de contrebande menaçant l’économie et la santé publique, ainsi que des associations de malfaiteurs. Cette saisie confirme le renforcement de la vigilance le long des corridors terrestres internes pour freiner les flux de stupéfiants transfrontaliers.

R. N.

Ancien journaliste de l’APS
Sadek Yedroudj s’éteint à l’âge de 76 ans

L’ancien journaliste de l’Agence Algérie Presse Service (APS), Sadek Yedroudj, est décédé, dimanche, à l’âge de 76 ans, des suites d’une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Connu pour son grand professionnalisme et ses hautes valeurs morales, le défunt a rejoint l’Agence Algérie Presse Service (APS) en 1974, où il a exercé au sein de plusieurs rédactions, notamment le service régional, avant de prendre sa retraite en 2006. En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l’APS, M. Samir Gaïd, présente, en son nom et au nom de l’ensemble des journalistes et travailleurs de l’agence, ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l’accueillir en Son vaste paradis et d’apporter à ses proches patience et réconfort. À noter que le défunt a été inhumé, hier après-midi, au cimetière d’El Alia.